



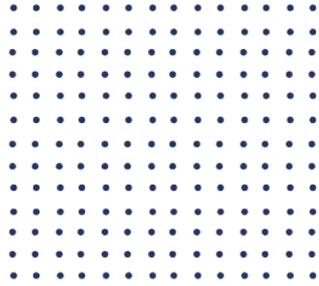
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

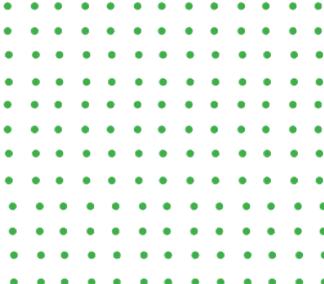
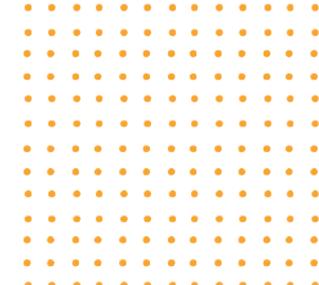
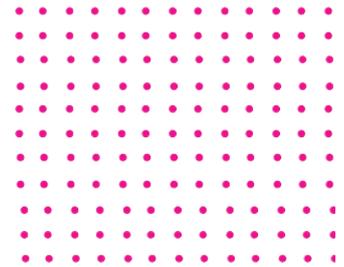


FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

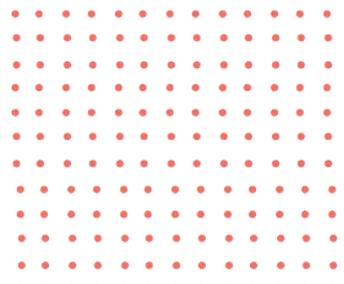


RAPPORT D'ACTIVITÉ



FranceAgriMer

2019



FranceAgriMer,

Établissement public sous tutelle du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, FranceAgriMer effectue la concertation entre les filières et les pouvoirs publics, et accompagne les acteurs des filières.



#CONCERTER

Il organise le dialogue, la concertation et la mise en œuvre des politiques publiques en s'appuyant sur des instances dédiées.



#ÉCLAIRER

Il assure un suivi des marchés et propose des expertises économiques permettant aux opérateurs de chaque filière d'élaborer des stratégies de développement et de gagner en compétitivité.



#ACCOMPAGNER

Il met en œuvre des dispositifs de soutiens techniques et financiers, nationaux et européens, et gère les aides de crise et des dispositifs de régulation des marchés. Il propose également des expertises techniques en contribuant par exemple à des actions de coopération et au développement des filières à l'international.



#RENDREPOSSIBLE

Il s'appuie sur le savoir-faire de ses services territoriaux et des directions chargées des fonctions supports, qui rendent possible la réalisation de toutes les missions de l'Établissement.

LE PRÉSIDENT

“



” En 2019, FranceAgriMer a rénové en profondeur sa gouvernance. Mon attachement à cet Établissement, au service du monde agricole, m’a poussé à renouveler ma candidature au poste de Président du Conseil d’administration et c’est pour moi une

grande fierté que d’avoir été à nouveau élu et nommé par le ministre de l’agriculture et de l’alimentation, président du conseil d’administration et du tout nouveau conseil d’orientation de l’Établissement.

Tous les présidents de conseils spécialisés, mais aussi ceux des nouvelles Commissions thématiques inter filières et moi-même, nous sommes fortement impliqués dans la rénovation de la gouvernance de l’Établissement ! Dès l’installation des instances, nous avons œuvré à définir leur programme de travail.

Cette nouvelle gouvernance, c’est aussi la création d’un conseil d’orientation, qui viendra appuyer le conseil d’administration. J’y suis particulièrement attaché et je forme le souhait que ce conseil d’orientation devienne un espace de réflexion productif et joue pleinement son rôle d’éclairage des politiques agricoles et de la pêche, puisque les sujets stratégiques pour l’Établissement et les filières ne manquent pas !

HENRI BRICHART

ÉDI

100

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

2019 a été une année importante pour FranceAgriMer. Le 1er avril 2019, FranceAgriMer a eu 10 ans ! Dix ans de transformations, d'agilité administrative, d'adaptation, de travail, d'engagement auprès des filières, et de sens

“



”

du service public ! Pour cet anniversaire, l'Établissement s'est « offert » une rénovation de sa gouvernance : des conseils spécialisés maintenus mais resserrés, de nouvelles instances inter-filières dédiées par exemple à l'international ou à la bioéconomie et un conseil d'orientation pour appuyer notre conseil d'administration.

Nous avons engagé le travail avec les familles professionnelles pour la bonne mise en œuvre de ces nouvelles instances, toutes installées au cours de l'année 2019. Les thématiques de travail de nos conseils spécialisés montrent à quel point les filières s'impliquent dans les enjeux majeurs pour leur avenir, mais aussi pour les consommateurs, comme la compétitivité et le changement climatique notamment. C'est à la fois ambitieux et absolument nécessaire et toutes les filières l'ont bien compris.

Bien que ce rapport ait pour objectif de dresser le bilan de l'année 2019, je ne peux faire abstraction de la crise sanitaire majeure que nous traversons au moment où j'écris ces lignes. Par son impact économique sur l'ensemble des familles professionnelles que nous servons, agriculture, pêche maritime et aquaculture, cette crise encore loin d'être achevée, a déjà redessiné une année 2020 loin de ce que nous avons prévu et espéré. Je saisis l'occasion de réaffirmer ici que comme en 2019, et avec plus encore d'exigence, FranceAgriMer a pour unique objectif de faire tout ce qui est en son pouvoir pour appuyer les filières dans ces moments difficiles.

CHRISTINE AVELIN

Les chiffres-clés

6



UNE ANNÉE POUR RÉFORMER

10

1

- La mission filière **131**
- Le chantier emblématique de 2019 : la rénovation de la gouvernance de l'Établissement **141**
- Les autres chantiers de la mission Filières : la parole aux délégués **161**



DES INFORMATIONS ET EXPERTISES ÉCONOMIQUES PLUS ACCESSIBLES

18

2

- La direction des Marchés, études et prospective **121**
- Lancement de la commission thématique interfilières Bioéconomie **122**
- Nouvelles orientations stratégiques du Réseau des Nouvelles des Marchés (RNM) **123**
- Le site de Céré'obs fait peau neuve **124**
- Un nouvel observatoire de la viticulture pour valoriser les données de la filière viti-vinicole **124**
- Zoom sur la valorisation de l'information économique **125**



LE RENFORCEMENT DE L'APPUI AUX EXPORTATEURS

26

3

- La mission des Affaires européennes et internationales **128**
- Accompagner les entreprises dans la durée **129**
- Ouvrir de nouveaux marchés et maintenir l'accès aux marchés existants **130**
- L'agenda des événements marquants **132**



DES AIDES EN CONSTANTE ADAPTATION AUX BESOINS DES FILIÈRES

34

4

- La Direction des Interventions **I37I**
- L'année 2019 en actions **I40I**
- Focus sur le volet agricole du Grand Plan d'Investissement
- Panorama des dispositifs opérés par FranceAgriMer **I42I**



UN ÉTABLISSEMENT PERFORMANT AU BÉNÉFICE DE TOUS

44

5

- Les services territoriaux de FranceAgriMer **I46I**
- Le statut d'organisme payeur **I50I**
- Le Secrétariat Général **I52I**
- L'Agence Comptable **I60I**
- Le contrôle général économique et financier **I62I**

Les annexes

64

- L'organisation de FranceAgriMer
- Les publications économiques de FranceAgriMer

CHIFFRES -CLÉS



PAIEMENT DES AIDES

POUR LES MESURES DU PREMIER PILIER DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE (PAC) CONFIÉES À FRANCEAGRIMER, LA DIRECTION DES INTERVENTIONS A CONTRIBUÉ EN 2019 AU PAIEMENT DE :



129,1 M€

DE FONDS OPÉRATIONNELS
FRUITS ET LÉGUMES

POUR



196

ORGANISATIONS
DE PRODUCTEURS



264,9 M€

DU PROGRAMME
SECTORIEL VITIVINICOLE

POUR



13 287

BÉNÉFICIAIRES



7,13 M€

D'AIDE AUX PROJETS
DONT **50 %** AU TITRE DU
PROGRAMME EUROPÉEN

POUR



1 040

APICULTEURS ET

53 PROJETS COLLECTIFS



4,2 M€

D'AIDE DU PROGRAMME EN FAVEUR
DES ÉCOLES (PRODUITS LAITIERS,
FRUITS ET LÉGUMES)



41 %

DES PAIEMENTS FEAMP EFFECTUÉS
DEPUIS LE DÉBUT DE LA PROGRAMMATION
FIN 2016 L'ONT ÉTÉ PAR FRANCEAGRIMER



LES ACTIONS À L'INTERNATIONAL

4

groupes de travail en déclinaison de
la commission agricole et agro-
alimentaire internationale



1 Sujets sanitaires et
phytosanitaires à l'international



2 Opportunités liées aux
nouvelles routes de la soie



3 Développement d'une
méthode de travail collective sur
4 pays pilotes > 210 entreprises
ayant bénéficié des premières
restitutions d'études



4 Accès aux données douanières

4 sessions de formations
réalisées sur les sujets
sanitaires et phytosanitaires



12 délégations étrangères
accueillies au SIA 2019



24 missions étrangères sur les
sujets sanitaires et phytosanitaires
accueillies

9 sur des sujets phytosanitaires

15 sur des sujets vétérinaires



70 représentants de filière formés
à la plateforme d'accès aux données
douanières internationales



75

actions
gérées dans
le cadre du
budget d'actions
internationales
du MAA



210 entreprises ayant
bénéficié des premières
restitutions d'études
« pays »



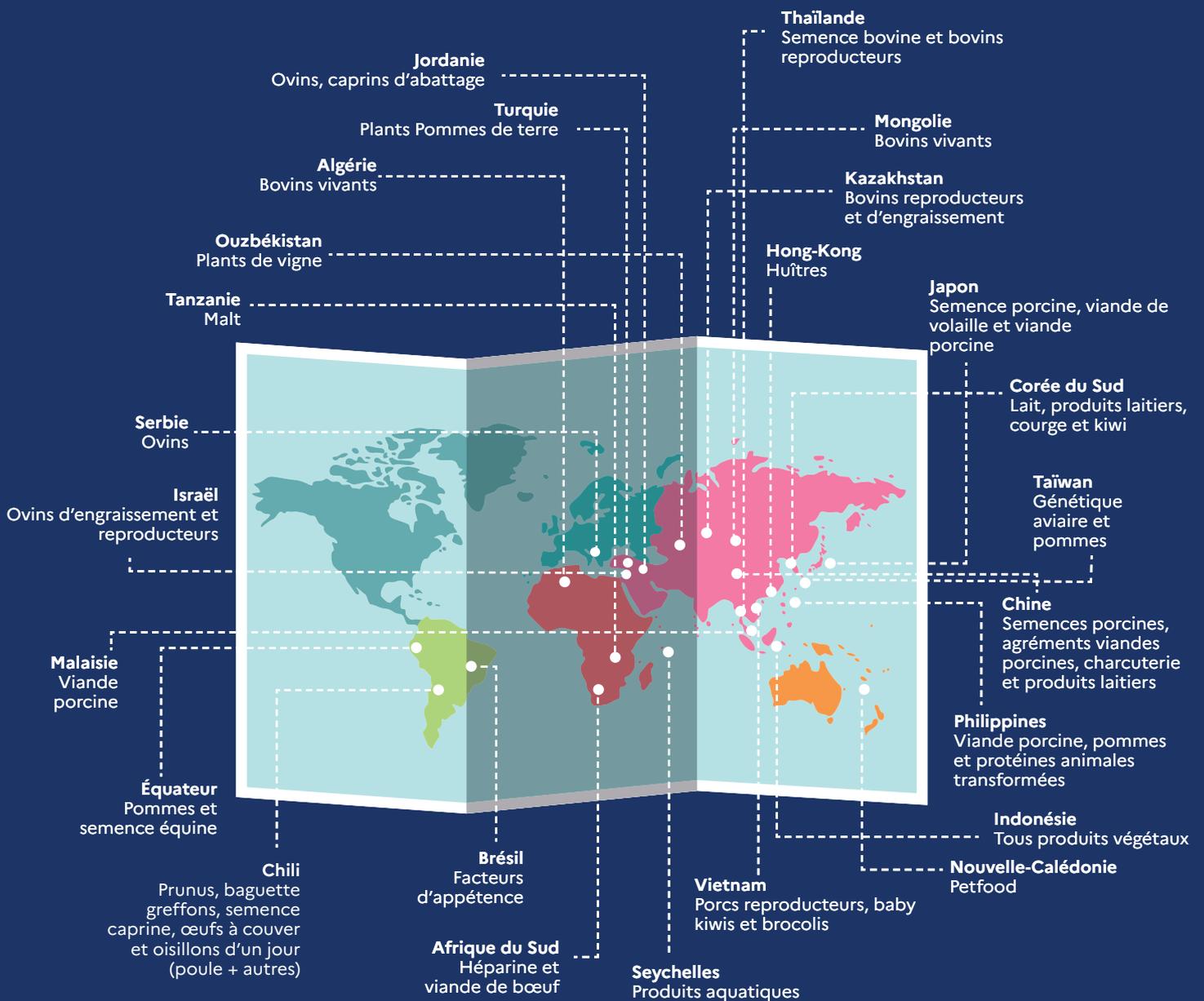
782 dossiers
d'agrément export
traités en 2019



FRANCEAGRIMER À L'INTERNATIONAL

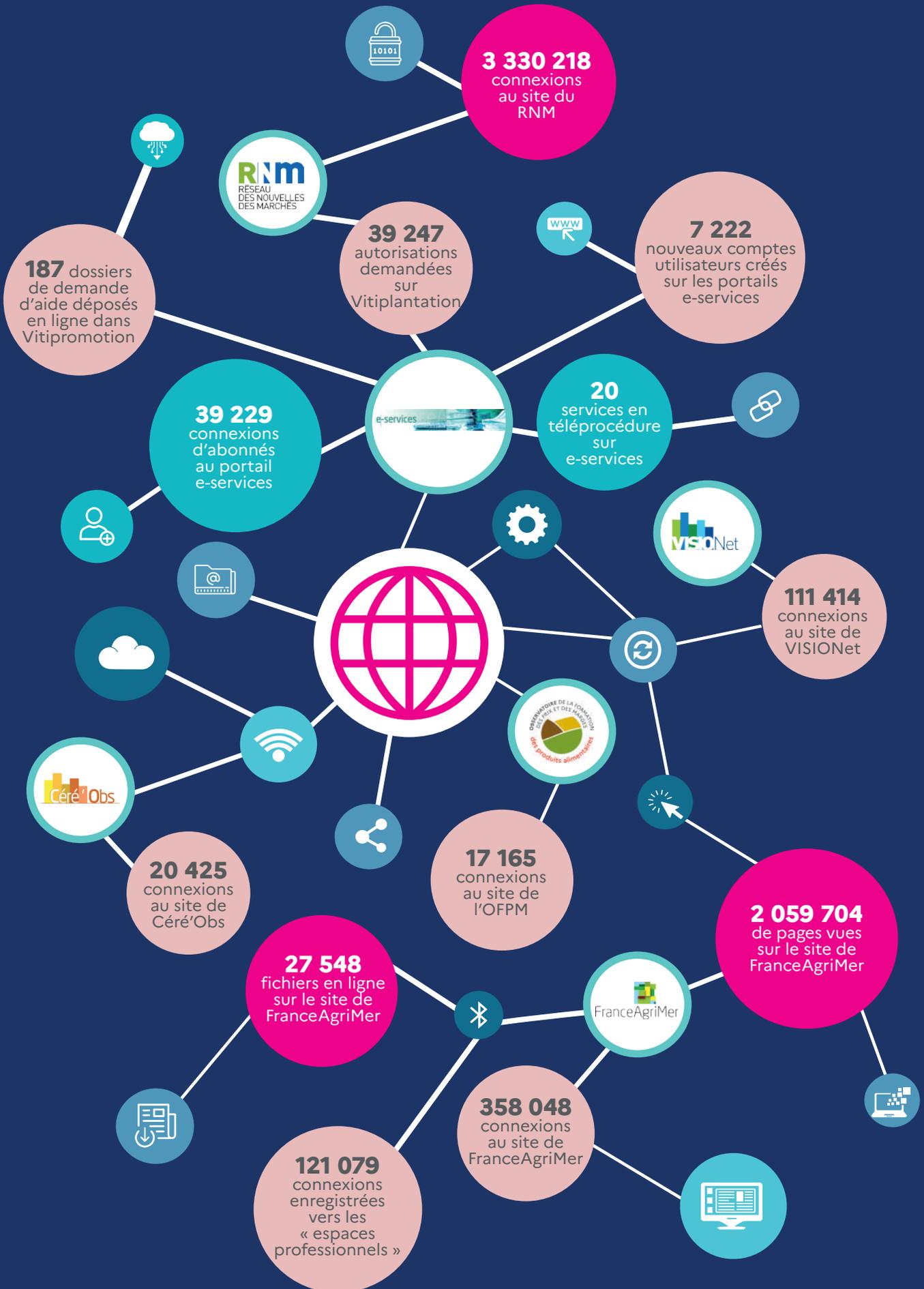
41 dossiers d'accès

au marché international résolus





FRANCEAGRIMER SUR LA TOILE





OPEN-DATA ET EXPERTISE ÉCONOMIQUE



173 présentations en conseils spécialisés, comités et groupes de travail de FranceAgriMer



79 présentations externes



261 publications en 2019 dont :

- **140** documents de conjoncture
- **47** données et bilans
- **56** études et synthèses
- **9** chiffres-clés
- **30** fiches filières



8

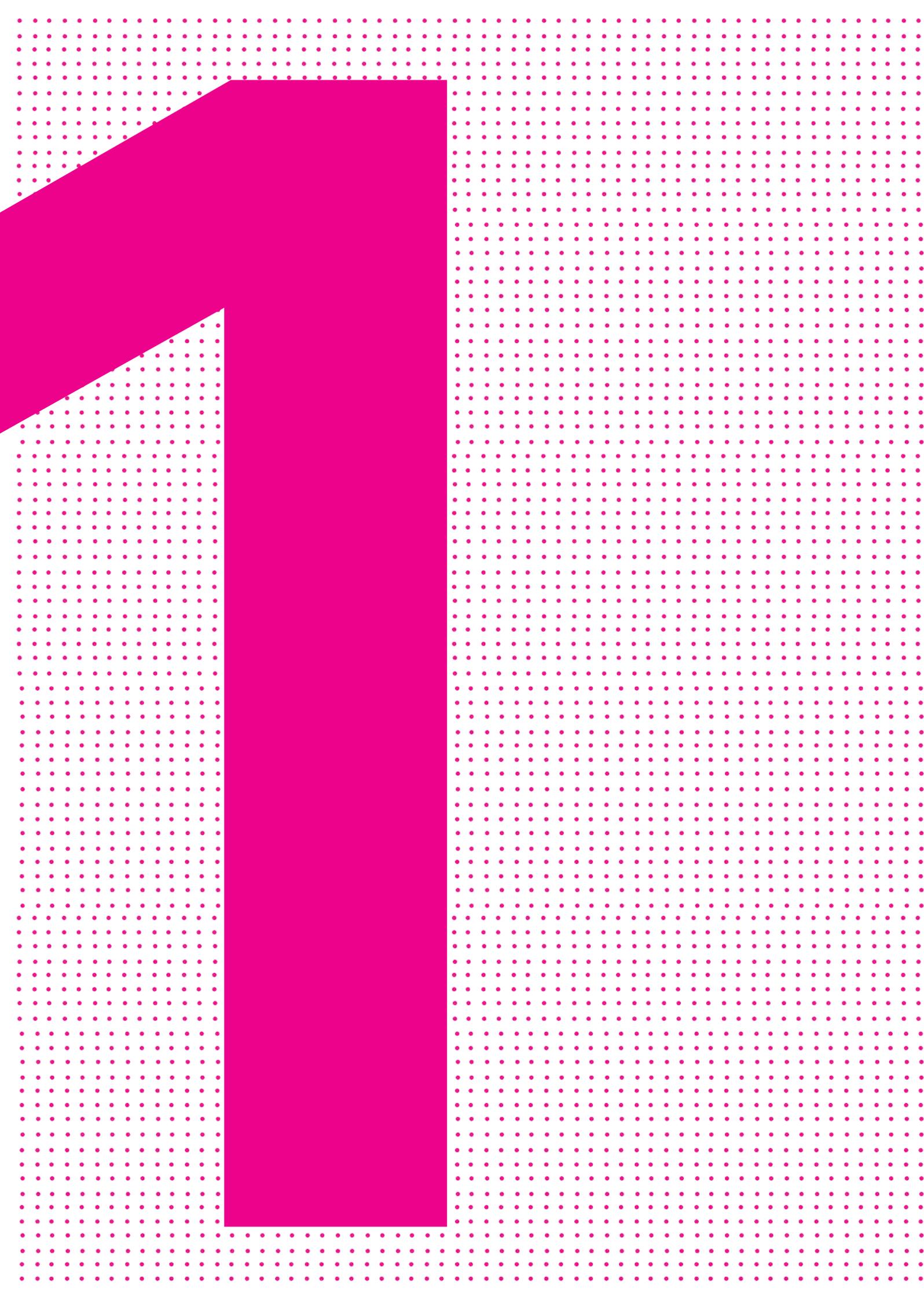
conférences dans le cadre de salons agricoles nationaux, et des colloques organisés avec les Interprofessions



Remise du Rapport 2019 de l'Observatoire de la formation des prix et des marges au Parlement



<https://observatoire-prixmarges.franceagrimer.fr>



RAPPORT D'ACTIVITÉ

— 2 0 1 9 —

UNE ANNÉE POUR RÉFORMER



#CONCERTER

1



LA MISSION FILIÈRES

“ Une structure dédiée à la concertation entre pouvoirs publics et acteurs professionnels. ”

Petite structure souple et réactive de 18 agents placée sous la responsabilité de Jacques Andrieu¹, rattachée à la Direction Générale, toute l'activité de la Mission Filières est consacrée à faire vivre la concertation indispensable entre pouvoirs publics et acteurs professionnels, à travers leurs fédérations, en associant un large panorama d'intervenants à même d'éclairer les choix et politiques. En son sein les délégués filières, chacun consacré à un secteur particulier – lait, viandes, grandes cultures, vin et cidre, fruits et légumes, plantes à parfum aromatiques et médicinales, horticulture, pêche et aquaculture - sont chargés non seulement d'animer les conseils spécialisés et comités, aux côtés des présidents, mais plus généralement d'être des points focaux experts, à même de faciliter échanges et débats entre acteurs.



¹ Jacques Andrieu a quitté ses fonctions en décembre 2019



LE CHANTIER EMBLÉMATIQUE 2019 :

LA RÉNOVATION DE LA GOUVERNANCE

Fruit d'un travail initié à la suite des États généraux de l'alimentation (EGA), et mené avec le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et les instances précédentes de FranceAgriMer, le décret n° 2019-519 du 24 mai 2019 fixe le cadre d'une organisation renouvelée de FranceAgriMer. Près de deux ans de travail au sein de la Mission Filière et en collaboration avec toutes les directions, de réflexion, et surtout de concertation, auront été nécessaires pour que le nouveau schéma organisationnel de l'Établissement prenne vie.

La réforme a été portée par deux ambitions fortes partagées avec tous les partenaires : d'une part poursuivre et approfondir un travail par filières en assurant une complémentarité claire avec les interprofessions, et d'autre part,

développer les travaux transverses interfilières. Cette modernisation de la gouvernance de l'Établissement répondait à un objectif fixé dans le contrat d'objectif et de performance 2019/2023.

Si certains présidents ont été reconduits dans leurs fonctions, cette modernisation a également permis l'émergence de nouveaux visages au sein des conseils spécialisés. La fonction de vice-président permet d'apporter un regard neuf, parfois plus orienté vers l'aval des filières, dans ces instances. C'est donc avec des équipes largement renouvelées, mais sans rupture, que les nouvelles instances se sont mises en place tout au long du second semestre 2019.



1 LES NOUVELLES INSTANCES

La nouvelle gouvernance est composée de deux instances dirigeantes : d'une part un conseil d'orientation, réuni pour la première fois le 5 novembre 2019, ayant pour mission de débattre des sujets stratégiques déterminants pour les secteurs agricole, agro-alimentaire et de la pêche et de proposer des orientations pour les travaux de l'Établissement. Il appuie le conseil d'administration pour le pilotage stratégique de l'Établissement, il fait le lien entre les travaux des différents conseils spécialisés et des commissions thématiques. D'autre part le nouveau conseil d'administration, réuni le 24 septembre 2019, est quant à lui resserré pour piloter la vie de l'Établissement, puisqu'il ne compte plus que 24 membres, au lieu de 40 précédemment. Le président, commun pour les deux instances, est Henri Brichart qui avait largement porté la réforme lors de son premier mandat.

Autre innovation de la nouvelle gouvernance, la création de commissions thématiques interfilières sur des sujets transverses : deux ont été constituées en 2019.

La commission thématique agricole et agroalimentaire internationale est issue des

recommandations du groupe de travail des États généraux consacré aux marchés internationaux et de la mise en place de la stratégie interministérielle pour le développement des exportations et l'internationalisation des filières agricoles. Mise en place en juillet 2018 à titre pilote, cette commission est désormais pérennisée au sein de la nouvelle gouvernance de l'Établissement.

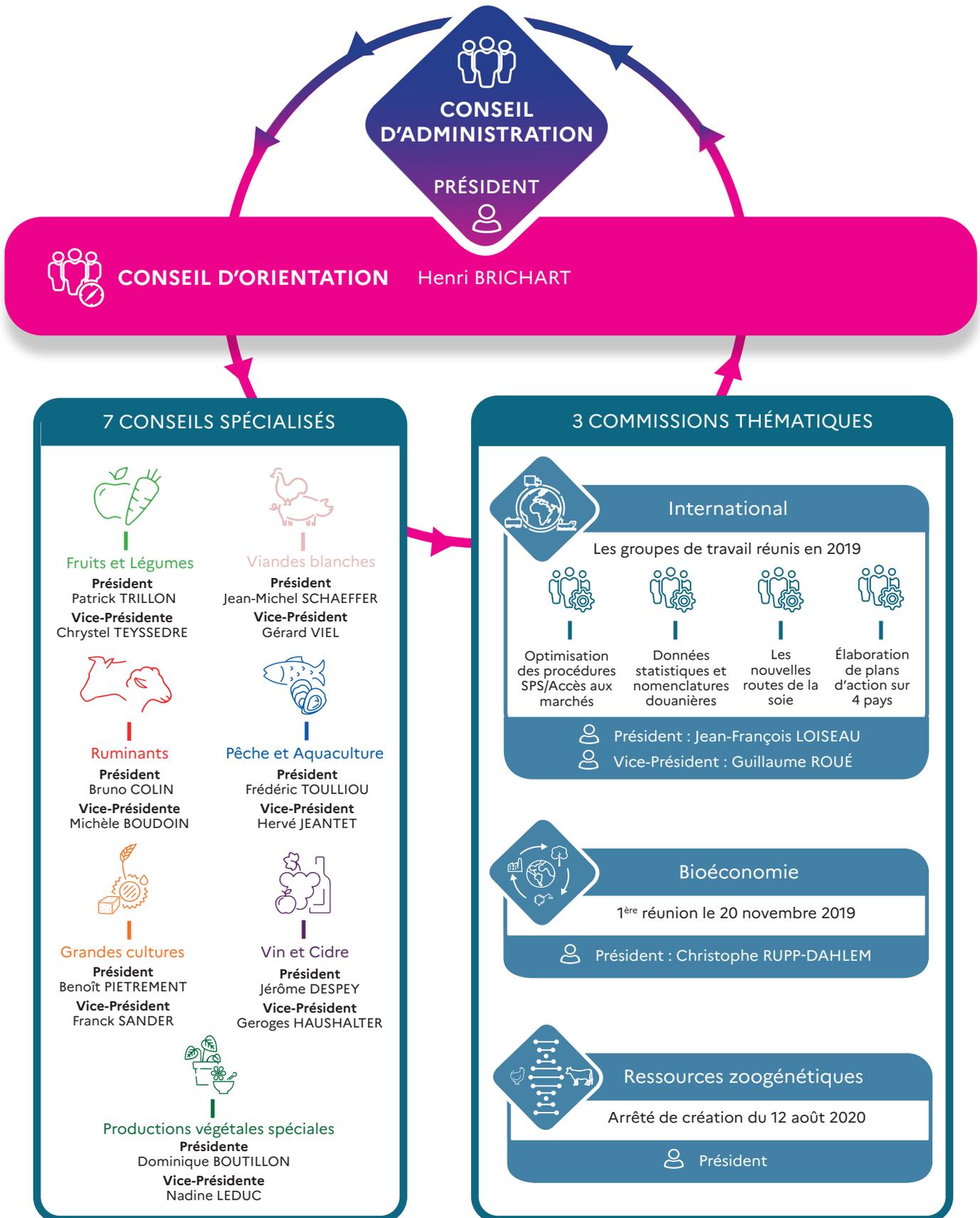
« Débattre des sujets stratégiques déterminants (...) et proposer des orientations pour les travaux de l'Établissement. »

La commission thématique Bioéconomie, installée le 20 novembre 2019, constitue un lieu d'échanges, de concertation et d'analyse pour le développement de la bioéconomie. Elle contribue notamment à la mise en œuvre de la stratégie nationale de la bioéconomie et des plans d'action nationaux qui en découlent.

Enfin, sept conseils spécialisés par filières ont succédé aux 11 conseils qui ont fonctionné ces dix dernières années, avec certains regroupements de filières apparus nécessaires et pertinents. Ils ont tous été installés en 2019 et ont désigné leurs présidents et vice-présidents, nommés par arrêtés ministériels.

2

LE SCHÉMA DE LA NOUVELLE GOUVERNANCE



LES AUTRES CHANTIERS DE LA MISSION FILIÈRES : LA PAROLE AUX DÉLÉGUÉS



**DIDIER
JOSSO**

Délégué filière
viticole et cidricole

« Il s'agit aujourd'hui de construire une stratégie nationale partagée (...) »

CHANGEMENT CLIMATIQUE, ENJEU MAJEUR POUR LA FILIÈRE VITICOLE

Pourquoi la mise en place d'un groupe de travail changement climatique ?

Fortement inscrite dans les territoires, la vigne est particulièrement concernée par les évolutions climatiques en cours et à venir. À l'horizon 2050, le changement climatique (CC) aura modifié à la fois les conditions de production des vins, leurs caractéristiques organoleptiques, leurs marchés et les conditions de consommation.

Dès à présent, la filière vitivinicole française doit s'y préparer pour s'adapter, tout en s'engageant à contribuer à l'atténuation du changement climatique (réduction des émissions des gaz à effet de serre et stockage de carbone dans les sols). C'est pour cela qu'un groupe de travail FranceAgriMer-INAO a été créé début 2017 sous l'impulsion des Présidents du Conseil spécialisé Vin et du Comité national des appellations d'origine.

L'ensemble des organisations nationales viticoles sont représentées au sein de ce groupe qui s'est structuré depuis le début de l'année en un groupe politique et un groupe opérationnel. Dans ce dernier, tous les acteurs motivés par le sujet sont associés.

Quels enjeux pour la filière ? Pour l'Établissement ?

L'Établissement s'est impliqué dans la conduite des travaux de prospective réalisés dans le cadre du métaprogramme LACCAVE de l'INRA en 2012-2016. Cette démarche de « science participative » a permis de recueillir les contributions d'une grande quantité d'acteurs (environ 600 personnes) représentant la diversité de la filière vitivinicole lors de 7 réunions régionales en 2017-2019.

L'Établissement favorise l'interaction professionnels-chercheurs qui doit être entretenue afin de répondre au mieux aux enjeux de la filière en matière de technique de production, d'innovation variétale, ou de pratiques de vinification de façon à bénéficier à l'ensemble de la filière vitivinicole.

L'accompagnement financier, notamment par la mobilisation des aides de l'OCM viti-vinicole et l'évolution de la réglementation constituent des leviers importants pour répondre aux enjeux du changement climatique. Cela représente un enjeu majeur pour l'Établissement.

Quel est l'objectif de ces travaux ?

Il s'agit aujourd'hui de construire une stratégie nationale partagée de la filière vitivinicole face au défi que représente le changement climatique, avec des effets différents selon les régions viticoles.

Quel rôle pour l'Établissement ?

L'Établissement participe activement à l'écriture de cette stratégie, par les travaux de la direction des Marchés, Études et Prospective et de la Mission filières, mais aussi avec l'implication remarquable des services territoriaux qui animent actuellement le débat dans chacun des bassins viticoles.

L'objectif est une feuille de route partagée pour 2020, constituant un outil au service de la filière et de dialogue entre tous les acteurs pour construire les solutions à toutes les échelles.



ISABELLE TAILHAN

Déléguée filière
grandes cultures



« En 2019, nous avons eu entre 50 et 90 participants à chacune des dix rencontres. »

LES RENCONTRES RÉGIONALES GRANDES CULTURES

Qu'est-ce que les rencontres régionales ?

Les rencontres régionales existent depuis de nombreuses années et sont organisées à l'initiative de l'Établissement. Réservées à l'origine aux filières céréalières, les premières rencontres ont démarré à l'époque de l'Office national interprofessionnel des céréales (ONIC).

Ces rencontres sont désormais ouvertes aux filières sucre et oléoprotéagineuses pour être en cohérence avec la nouvelle gouvernance de FranceAgriMer et tout particulièrement la création du Conseil spécialisé grandes cultures (en remplacement des CS « céréales », « sucre » et « oléo-protéagineux »).

Entre novembre et janvier, dix journées sont ainsi organisées en régions. Tous les acteurs de la filière agricole ainsi que les représentants des instances publics régionales sont invités conjointement par Christine Avelin et Benoît Piétrement (président du conseil spécialisé grandes cultures) pour échanger sur différents thèmes.

Comment se déroulent-elles ?

Présidées par Benoît Piétrement, ces rencontres sont organisées par les services territoriaux et la mission Filières. Lors de chaque rencontre sont présentées la conjoncture nationale et mondiale par la direction Marchés, études et prospective et la conjoncture régionale par les services territoriaux. S'ensuit un focus avec des intervenants régionaux sur un thème propre à la région, en format table ronde, conférence ou par une présentation d'un projet local.

Cette année, plusieurs thèmes ont été abordés comme celui de la stratégie protéine végétale, l'impact du changement climatique, ou encore le label HVE (certification environnementale). Les interprofessions, et centre techniques peuvent également participer aux débats et échanger sur les enjeux des filières.

Quel bilan pour ces rencontres 2019 ?

Les rencontres sont toujours organisées par les équipes des services territoriaux et du siège pour les différentes interventions et la préparation des dossiers aux participants.

Elles sont appréciées et attendues pour la qualité des échanges et la diffusion des informations économiques.

En 2019, nous avons eu entre 50 et 90 participants à chacune des dix rencontres. Chaque année, un bilan est fait au siège afin de les faire évoluer, avec un retour en conseil spécialisé.





**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**
— 2 0 1 9 —

**DES INFORMATIONS
ET EXPERTISES
ÉCONOMIQUES
PLUS ACCESSIBLES**



#ÉCLAIRER



LA DIRECTION MARCHÉS, ÉTUDES ET PROSPECTIVE

Sous la direction de Mylène Testut-Neves², la direction Marchés, études et prospective est chargée, au sein de FranceAgriMer, d'établir et de diffuser auprès des partenaires publics et professionnels de l'Établissement, l'information économique la plus pertinente possible pour assurer la connaissance et la transparence des marchés des produits agricoles et de la pêche, et éclairer les décisions. Elle travaille en réseau avec les services des ministères chargés de l'agriculture et de la pêche, de l'économie et de l'environnement, les professionnels des filières et les services territoriaux.

Dans le cadre de cette mission, la direction Marchés, études et prospective :

1. collecte des données de prix et de volumes, pour répondre à des obligations réglementaires, et assure leur mise à disposition publique, notamment via le site VISIONet ;
2. agrège ces données avec de nombreuses autres sources pour effectuer des analyses permettant de comprendre le fonctionnement des marchés ;
3. assure le secrétariat de l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires (OFPM) ;
4. assure l'animation technique et stratégique du réseau des nouvelles des marchés (RNM) chargé notamment de relevés de prix sur les marchés de gros et au stade détail ;
5. gère un programme d'informations et études économiques d'environ 6 millions d'euros, qui permet d'acquérir de l'information et des études externalisées en tant que de besoin.



Composée en 2019 de plus d'une centaine d'agents, cette direction est organisée en deux services.

Le service « Analyse économique des filières et OFPM » est chargé, pour chaque filière, d'établir et de rassembler les données économiques relatives à la filière concernée et chacun de ses maillons, de réaliser des analyses économiques spécifiques et de publier des indicateurs économiques pertinents.

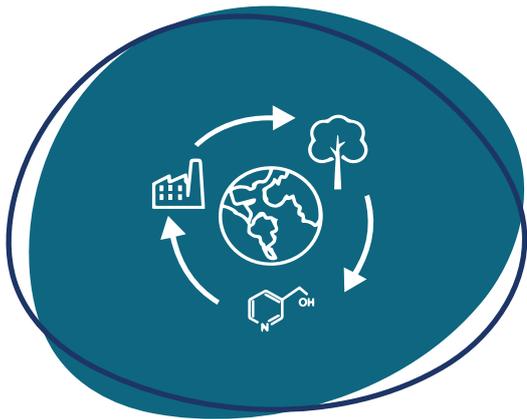
Il est composé de 4 unités organisées par groupe de filières (filières végétales spécialisées, grains et sucre, élevage, pêche et aquaculture) et d'une délégation nationale basée à Volx (Alpes de Haute Provence) en charge des plantes à parfum, aromatiques et médicinales, de l'huile d'olive, du riz et du blé dur. Ce service assure le secrétariat de l'OFPM, qui produit un rapport annuel pour le Parlement, mis à disposition du public sur son site dédié.

Le service « Analyses et Fonctions Transversales et Multi-filières » a pour missions :

- de participer aux analyses socio-économiques relatives aux filières agricoles, lorsque les sujets mobilisent soit plusieurs filières, soit des méthodes d'approches spécifiques et transposables à plusieurs filières ; c'est le cas notamment des sujets relevant de la consommation alimentaire, de la biomasse et de la bioéconomie, mais aussi des exercices de prospective appliqués aux différentes filières ;
- d'assurer des missions d'appui à l'analyse socio-économique de ces filières. Ainsi les activités relatives à la documentation de FranceAgriMer, à l'animation du réseau RNM, ainsi que celles relatives à l'assistance à la maîtrise d'ouvrage des projets informatiques relatifs à l'approvisionnement, l'organisation, et la mise à disposition sous différentes formes des informations nécessaires à cette analyse ;
- enfin, d'évaluer des dispositifs publics gérés par l'Établissement.

² Mylène Testut-Neves a quitté ses fonctions en février 2020, remplacée depuis le 1^{er} juillet par Pierre Clauquin.





LANCEMENT DE LA COMMISSION THÉMATIQUE INTERFILIÈRES BIOÉCONOMIE

La bioéconomie se définit comme « l'ensemble des activités liées à la production, à l'utilisation et à la transformation de bioressources ».

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle gouvernance de FranceAgriMer, une Commission Thématique Interfilières (CTI) Bioéconomie a été créée le 19 août 2019 dont le suivi et l'animation sont confiés à la direction Marchés, Études et Prospective. Cette nouvelle instance constitue un lieu d'échanges, de concertation et d'analyse pour le développement de la bioéconomie, en réunissant des représentants de l'État, des Régions, des Conseils spécialisés de FranceAgriMer, des représentants de différents syndicats professionnels et interprofessions, ainsi que des instituts de recherche et pôles de compétitivité.

L'objectif de cette commission est de contribuer à la mise en œuvre du plan d'action national 2018-2020 sur la bioéconomie. La Commission Thématique Interfilières a également pour objectif d'améliorer le système d'information sur la bioéconomie : connaissance de l'évolution des marchés de valorisations non alimentaires des bioressources, connaissance de la disponibilité et des usages de ces bioressources, évaluation des complémentarités et des synergies entre les filières.

Elle s'appuiera notamment sur l'expertise et les outils existants au sein de FranceAgriMer (Observatoire National des Ressources en Biomasse – ONRB, programme d'études).

La première réunion de la Commission Thématique Interfilières Bioéconomie s'est tenue le 20 novembre 2019 et a permis l'élection de son président, nommé par arrêté du ministre en charge de l'agriculture, le 20 décembre 2019 : il s'agit de Christophe Rupp-Dahlem, par ailleurs Vice-président du pôle Industries Agro-ressources.

RÉSEAU DES NOUVELLES DES MARCHÉS

sur **500 produits**
alimentaires
frais et
fleurs sur
les marchés
nationaux

Un
**service public
d'information
économique**

qui établit
quotidiennement
les cotations
officielles

en



temps réel



open data

RNM.franceagrimer.fr



NOUVELLES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU RÉSEAU DES NOUVELLES DES MARCHÉS (RNM)

Le Réseau des Nouvelles des Marchés est piloté au niveau national par l'établissement public FranceAgriMer. La collecte d'informations est réalisée en région par des équipes d'enquêteurs conjoncturistes du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation dans les Directions régionales de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt.

Le Réseau des Nouvelles des Marchés délivre aux professionnels de l'agro-alimentaire des informations sur les prix moyens, cours et cotations des fruits et légumes et d'autres produits frais périssables (fleurs, viande, poisson).

Le RNM a mené pendant deux ans une réflexion collective au sein du réseau en vue de redéfinir ses objectifs stratégiques en fonction des attentes des parties prenantes et ce, dans un contexte d'évolution rapide des filières agricoles et des marchés.

Ce travail répond également à une exigence de la norme ISO 9001, qui définit une dimension stratégique au management de la qualité. Plusieurs thématiques ont été travaillées comme la priorisation du périmètre des enquêtes, les méthodologies d'observation des prix et la gestion des ressources humaines et techniques.



Maintien de la
certification qualité ISO 9001
du Réseau des Nouvelles
des Marchés (RNM)

 rnm.franceagrimer.fr



Plus de **3 330 000**
connexions au site du RNM



LE SITE DE CÉRÉ'OBS FAIT PEAU NEUVE

Lancé par FranceAgriMer il y a sept ans, le site internet Céré'Obs, ouvert à tous, permet de suivre les stades de développement des cultures des principales céréales (blé tendre, blé dur, orge d'hiver, orge de printemps et maïs grain), ainsi que leurs conditions de culture en France.

Face à des marchés de plus en plus volatils, Céré'Obs a pour objectif d'éclairer les opérateurs de la filière par une information publique et objective de référence basée sur des observations de terrain.

En 2019, ce service s'est doté d'une technologie informatique plus moderne, plus fiable et plus rapide, et le site s'est paré de la nouvelle identité graphique de FranceAgriMer.



Soucieux de répondre à la demande de ses internautes, FranceAgriMer offre dorénavant la possibilité de télécharger les données hebdomadaires sous format Excel.

Les graphiques du rapport hebdomadaire permettent désormais de comparer les stades de développement à un instant t avec l'année précédente, ainsi qu'avec la moyenne des cinq dernières années.

Les internautes ont accès à l'historique des publications. Le rapport hebdomadaire de Céré'Obs est publié le vendredi matin. Il est possible de s'abonner depuis le site pour être averti par courriel de sa mise en ligne.



UN NOUVEL OBSERVATOIRE DE LA VITICULTURE POUR VALORISER LES DONNÉES DE LA FILIÈRE VITI-VINICOLE



Le projet d'observatoire de la viticulture a été réinternalisé par FranceAgriMer en 2018 et a pu aboutir grâce à des échanges fructueux avec les différents acteurs de la filière et les administrations, notamment les services des Douanes. Cet observatoire donne désormais accès, via VISIONet, à de nombreuses données sur la filière viti-vinicole, à différents niveaux géographiques, pouvant aller jusqu'à la commune, dans le respect du secret statistique. Les thématiques abordées portent sur les surfaces plantées, leur répartition par cépage, segment ou encore tranche d'âge, mais aussi sur la récolte de raisins et la production de vins commercialisables qui en résulte, ventilée par appellation ou encore couleur de vin. Cet observatoire public a été conçu pour être interactif et propose des fonctionnalités en termes de choix de zonages, de cartographie, de graphiques, et de téléchargement des données.

LA VALORISATION DE L'INFORMATION ÉCONOMIQUE



DES COLLOQUES D'INFORMATION ÉCONOMIQUE CO-ORGANISÉS PAR FRANCEAGRIMER ET LES INTERPROFESSIONS

Un séminaire FranceAgriMer – CNIV (Comité National des Interprofessions des Vins à appellation d'origine et à indication géographique) a porté, le 11 juillet 2019, sur l'analyse des évolutions du marché français de la consommation de vin, et sur les enseignements tirés des études portant sur 13 « marchés cibles » à l'export.



Un séminaire FranceAgriMer - CNIEL (Interprofession laitière) s'est quant à lui déroulé le 13 novembre 2019 avec des présentations d'études et une table-ronde permettant de discuter des enjeux, défis et solutions pour l'installation d'éleveurs en élevage laitier.



DES CONFÉRENCES SUR LES SALONS AGRICOLES

SIA (Salon International de l'Agriculture)

- « **Les impacts du e-commerce sur les industries agro-alimentaires** », par le cabinet Blézat consulting qui a réalisé une étude pour FranceAgriMer en 2018 ;
- « **Les huiles essentielles : production et marchés** », avec des interventions des experts de FranceAgriMer, et des témoignages de Philippe Soguel, Distillerie Bleu Provence, et Paul Grossin, société Salvia Nutrition ;
- Les « **4^{ème} entretiens de l'Observatoire de la Formation des Prix et des Marges des produits alimentaires** » présidés par Philippe Chalmin et ayant fait intervenir différents économistes.



Conférence au salon du Végétal, Angers, le 11 septembre.
Observatoire structurel des entreprises de production de l'horticulture et de la pépinière ornementale en France.



Conférence au Sommet de l'élevage, Cournon d'Auvergne, le 2 octobre.

- Présentation du bilan de la consommation des viandes en France et en UE, et de l'étude sur le végétarisme en Europe.
- Témoignage de Denis Lerouge sur la stratégie de communication d'Interbev et discussions avec Bruno Colin, président du CS ruminants de FranceAgriMer.



Animation d'une table ronde au salon ITECHMER, le 18 octobre.
Outils de prévision, préventes, achats distants, vente en ligne, gestion des flux, liaison terre-mer et traçabilité renforcée : le numérique représente un atout pour tous les maillons de la filière.



Deux conférences au Salon SITEVI, le 28 novembre.

- Présentation de l'étude sur le marché du vin en Bag-in-Box en France.
- Présentation de l'observatoire de la viticulture.





**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**

— 2 0 1 9 —

LE RENFORCEMENT DE L'APPUI AUX EXPORTATEURS



#ACCOMPAGNER

3

LA MISSION DES AFFAIRES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

La mission des Affaires européennes et internationales a pour mission d'éclairer, d'organiser le dialogue et d'accompagner les filières françaises du secteur agricole et agro-alimentaire à l'international en matière de : levée des barrières non tarifaires à l'export (en lien avec la Direction générale de l'Alimentation), d'analyses économiques, d'animation export ou de coopération.

Elle anime à ce titre une des instances transversales de l'Établissement : la commission agricole et agro-alimentaire internationale. Elle est par ailleurs la porte d'entrée pour les sujets communautaires impactant l'Établissement. Elle comprend une unité « d'appui aux exportateurs » et plusieurs pôles : « Europe », « Animation export », « analyses économiques / coopération » et inclus une vingtaine de collaborateurs.

Petite structure de 25 personnes, pilotée par Carole Ly³ et Régis Raffin, ses missions s'inscrivent dans le plan stratégique 2017-2021 du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation pour le développement des exportations et l'internationalisation des filières agricoles, agroalimentaires, forêt-bois et des produits biosourcés qui se propose d'agir collectivement autour de trois axes :

1. accompagner les entreprises dans la durée ;
2. ouvrir de nouveaux marchés et maintenir l'accès aux marchés existants ;
3. promouvoir les produits français et les savoir-faire.

Ce plan au service des entreprises, qui a été discuté dans le cadre des États généraux de l'alimentation, est une priorité pour le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

FranceAgriMer/ mission des Affaires européennes et internationales apporte son expertise à sa déclinaison opérationnelle, la commission agricole et agro-alimentaire internationale, mise en place à titre pilote en 2018 et formalisée via un arrêté du Ministre en août 2019, étant amenée à tracer les perspectives collectives et à évaluer les initiatives prises.



³ Carole Ly a quitté ses fonctions en juillet 2020.



ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LA DURÉE

1

MISE EN PLACE D'UNE MÉTHODE DE TRAVAIL COLLABORATIF DANS 4 PAYS PILOTES

Une des quatre thématiques de travail de la commission agricole et agroalimentaire internationale porte sur le développement d'une méthode de travail collective sur quatre marchés aux caractéristiques différentes : Japon, Allemagne, Mexique et Côte d'Ivoire, sur lesquels des plans d'actions ont été mis en place sur 2019-2020, et qui ont porté de premiers résultats :



Allemagne : la réalisation d'une étude, la mise en place de formations, la tenue de quatre séquences de restitutions auprès de plus de 130 entreprises, la mise en place d'une « task force » permettant d'utiliser les résultats de l'étude pour définir des actions BtoB et de promotion coordonnées.



Mexique : le lancement d'une étude sur les grands groupes mexicains, la mise en place d'une lettre d'actualité, gratuite, à titre pilote auprès de plus de 315 professionnels du secteur agricole et agroalimentaire et le lancement de la réalisation d'un guide sur l'accord de libre-échange UE-Mexique.



Japon : la réalisation d'une étude sur les importateurs et distributeurs et la mise en place d'actions de promotion lors de la coupe du monde de rugby.



Côte d'Ivoire : mise en place d'actions inter-filières lors du salon SARA à Abidjan (novembre 2019).



2

MISE EN PLACE DE L'APPEL À PROJET « STRUCTURATION DES FILIÈRES » DU GRAND PLAN D'INVESTISSEMENT

La mission des Affaires européennes et internationales a contribué à la mise en place de l'appel à projet « structuration des filières » du grand plan d'investissement dont la première vague a uniquement porté sur « l'exportation collaborative ». Cela a conduit à sélectionner trois projets portés par l'association nationale des industries agroalimentaires et par l'ADEPTA.

3

LA MISE À DISPOSITION DE NOUVEAUX OUTILS POUR FACILITER LES DÉMARCHES À L'EXPORT DES ENTREPRISES



EXPADON2

Le projet ambitieux que constitue la plateforme informatique Expadon2, co-piloté par la Direction générale de l'Alimentation et FranceAgriMer vise à donner accès aux exportateurs à toutes les informations sanitaires et phytosanitaires nécessaires pour exporter. À terme, il s'agit de permettre une dématérialisation des certificats sanitaires et phytosanitaires indispensables pour pouvoir exporter en pays tiers. Le module information/communication a été mis en service en 2019.

ACCÈS AUX BASES DE DONNÉES DOUANIÈRES INTERNATIONALES

Une des quatre thématiques de travail de la commission thématique interfilières international portait sur la mise en place d'un groupement de commandes permettant à FranceAgriMer et à une dizaine de filières d'avoir accès aux bases de données douanières internationales. L'aboutissement du groupement de commande et la passation d'un nouveau marché attribué à la société TDM en septembre a permis l'accès pour une dizaine de filières aux bases de données. Environ 70 personnes ont été formées à l'utilisation de cet outil.

OUVRIRE DE NOUVEAUX MARCHÉS ET MAINTENIR L'ACCÈS AUX MARCHÉS EXISTANTS

La mission des Affaires européennes et internationales, via son unité d'appui aux exportateurs et en lien avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (Direction générale de l'Alimentation) a permis d'ouvrir, de maintenir ou de faciliter l'accès aux marchés des pays tiers aux filières agricoles et agroalimentaires françaises. 42 dossiers portant sur 42 couples pays/produits (par exemple semence porcine / Chine) ont ainsi été résolus.

La résolution de ces dossiers passent par des procédures de négociations qui selon les exigences des pays tiers, peuvent prendre plusieurs années et mobilisent tant les professionnels que les services de l'État. Il faut souvent remplir des questionnaires, accueillir en France des missions d'audit ou d'inspection de pays tiers, négocier des protocoles précisant les conditions à respecter pour pouvoir exporter...

Une des quatre thématiques de travail de la Commission Thématique Interfilières porte sur les sujets sanitaires et phytosanitaires SPS à l'international. On peut d'ores et déjà noter en matière SPS :

- la production d'un guide « qui fait quoi » ;
- la mise en place d'outils partagés État/professionnels (agenda, tableau de bord des négociations) ;
- la définition au sein des comités SPS d'une feuille de route à 6 mois des couples pays/produit prioritaires en termes de négociations (une centaine) ;
- l'identification de thématiques de formations prioritaires dont certaines commencent à être développées ;
- l'initiation d'une expérience pilote sur la filière porcine d'autocontrôles en entreprises sur des exigences « pays tiers ».

LES NOUVELLES ROUTES DE LA SOIE

La Mission des affaires européennes et internationales a piloté une étude réalisée par l'AAFRA, sur les opportunités du train pour le transport de marchandises agricoles et agroalimentaires vers l'Asie, et en particulier la Chine.



PROMOUVOIR LES PRODUITS FRANÇAIS ET LES SAVOIR-FAIRE :

DÉVELOPPEMENT DE LA COOPÉRATION INSTITUTIONNELLE

Des accords passés depuis 2010 avec l'Office National Interprofessionnel des Céréales et des Légumineuses du Maroc (ONICL), l'Office Tunisien des Céréales, France Export Céréales et FranceAgriMer ont pour objet de définir les relations entre les trois parties pour la conduite d'un programme d'échanges techniques dans le domaine des céréales, en particulier avec l'appui du laboratoire FranceAgriMer de la Rochelle. L'accord avec l'ONICL a été renouvelé fin novembre 2019 à Paris, pour la poursuite de cette coopération.





Accueil de la délégation japonaise



Accueil de la délégation chinoise

DU 23 FÉVRIER AU 3 MARS

Salon international de l'agriculture : accueil de 12 délégations étrangères.

L'AGENDA

DES ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX 2019

01

JANVIER

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

02

FÉVRIER

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

03

MARS

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

04

AVRIL

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

05

MAI

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

06

JUIN

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Accueil de la délégation des Emirats Arabes Unis



AVRIL

Session générale de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) → à cette occasion, ouverture du marché des pommes vers les Philippines.



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture



Convention Internationale pour la Protection des Végétaux

DU 26 AU 31 MAI

87ème session générale de l'OIE → à cette occasion notamment l'ouverture du marché des bovins vivants vers la Mongolie.



Organisation Mondiale de la Santé Animale

World Organization for Animal Health

Organización Mundial de Sanidad Animal



Accueil de la délégation de Jordanie



Rencontre de la directrice générale Christine Avelin et du Ministre de l'agriculture libanais Hassan Lakkis

LE 19 AOÛT

Publication de l'arrêté ministériel portant création de la commission agricole et agro-alimentaire internationale.

07

JUILLET

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

08

AOÛT

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

09

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

10

OCTOBRE

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

11

NOVEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

12

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

LE 11 DÉCEMBRE
Publication de l'arrêté portant dissolution du GIP ADECIA et transfert des activités à FranceAgriMer à compter du 01/01/2020.

DU 3 AU 6 NOVEMBRE

Visite d'Etat en Chine – participation au déplacement présidentiel → à cette occasion signature du protocole sur les semences porcines, obtention de nouveaux agréments en viandes porcines et poudres de lait infantile.



Christine Avelin, directrice générale,
Phillippe Heusele, président de France
Export Céréales,
Mohamed Sebgui, directeur général de
l'ONICL

**LE 26 NOVEMBRE**

Renouvellement de l'accord de coopération entre l'Office National Interprofessionnel des Céréales et Légumineuses du Maroc (ONICL), France Export Céréales et FranceAgriMer.

LES 22 ET 23 NOVEMBRE

Visite du ministre de l'Agriculture et de l'alimentation en Côte d'Ivoire à l'occasion du Salon de l'agriculture et des ressources animales (SARA), participation de la directrice générale de FranceAgriMer à la délégation ministérielle.



Le Ministre de l'agriculture et de l'alimentation, Didier Guillaume, et sa délégation



**DES AIDES EN
CONSTANTE
ADAPTATION AUX
BESOINS DES
FILIÈRES**



#ACCOMPAGNER

4



LA DIRECTION DES INTERVENTIONS

La direction des Interventions, pilotée par Sébastien Couderc et Stéphane Le Den, assure la mission d'accompagnement des secteurs agricoles, de la pêche, de l'aquaculture et de l'agroalimentaire suivis par FranceAgriMer. En lien avec l'agence comptable, elle remplit notamment la fonction d'organisme payeur agréé des aides de la politique agricole commune confiée à l'Établissement. La direction des Interventions met en œuvre plus globalement les dispositifs d'aides relevant de l'Établissement, financés par des fonds européens ou des fonds nationaux, et gère également des dispositifs d'intervention sans paiement, en délivrant des autorisations ou des certificats, ou en octroyant des garanties.

La principale mission de la direction des Interventions consiste à concevoir et appliquer les procédures permettant d'instruire, de contrôler et de payer les aides ou de délivrer les certifications, dans les délais requis et dans le respect de la réglementation, au meilleur rapport coût/efficacité, afin de proposer aux bénéficiaires des dispositifs lisibles et de qualité. Organisation, rigueur et traçabilité, mais également connaissance fine des secteurs agricoles et agroalimentaires et de la réglementation, sont ainsi au cœur des préoccupations des agents qui composent la direction.

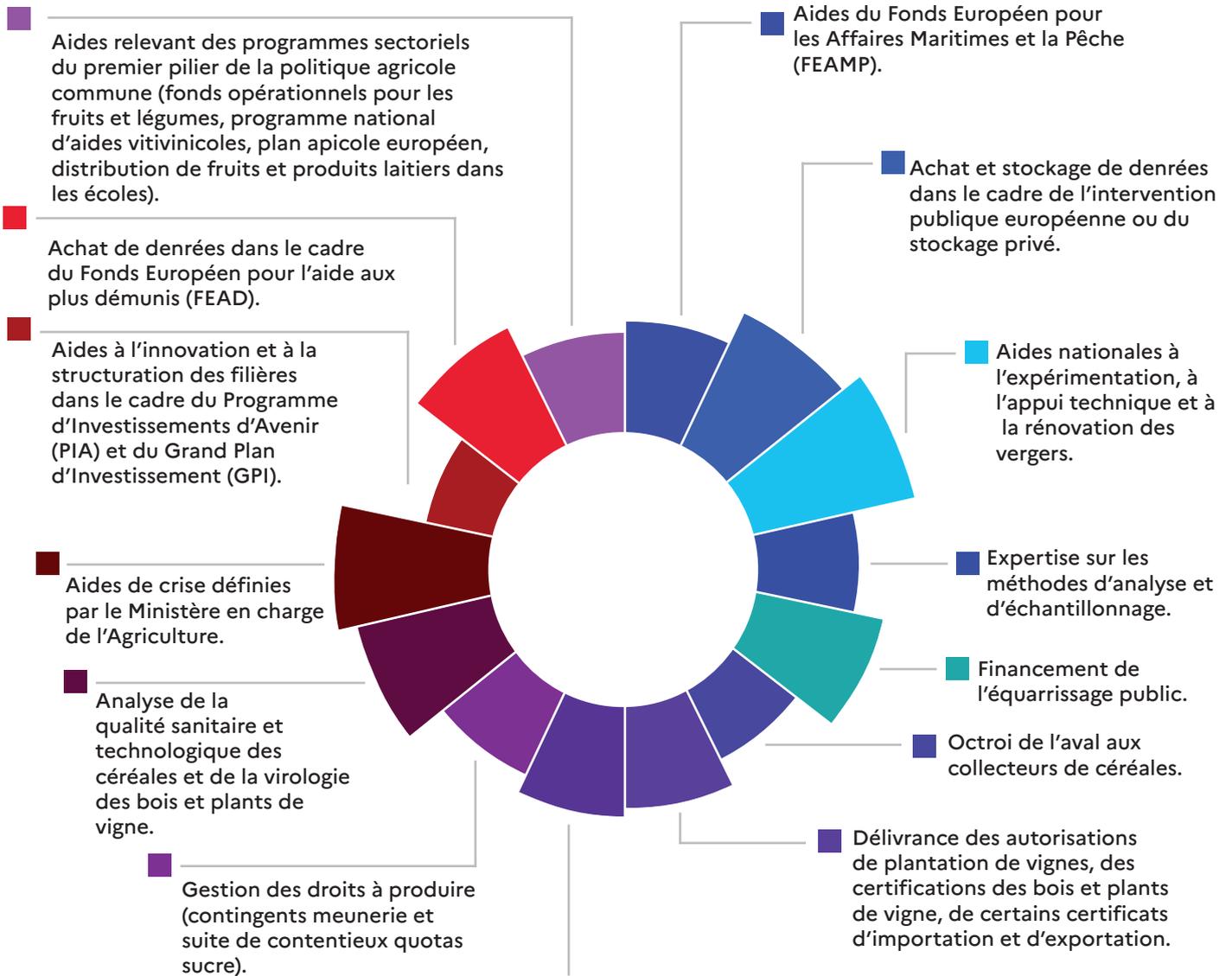


“ Cœur de métier de la direction des interventions, l’instruction des aides, qu’elles soient nationales ou européennes, fait principalement appel aux qualités de réactivité et d’adaptation des équipes. En lien avec les services territoriaux et l’agence comptable, la direction des interventions veille ainsi en permanence à être en capacité de payer les aides dans les délais et de façon sécurisée.

”



LA DIVERSITÉ DES MESURES CONDUITES PAR LA DIRECTION DES INTERVENTIONS COUVRE PRESQUE TOUTES LES FILIÈRES AGRICOLES ET AGROALIMENTAIRES :



La direction des interventions a également la responsabilité d'organiser des contrôles sur place, obligatoires pour octroyer certaines aides, ainsi que des contrôles en abattoirs pour garantir la loyauté des transactions.

CES DIFFÉRENTES MISSIONS SE RÉPARTISSENT ENTRE CINQ SERVICES ACCOMPAGNÉS PAR UNE CELLULE DE MODERNISATION DES OUTILS INFORMATIQUES :

1

Le service **Gestion du potentiel et amélioration des structures vitivinicoles** est chargé de la mise en œuvre, en lien avec les services territoriaux, de trois des quatre mesures relevant du programme sectoriel vitivinicole de la PAC : l'aide à la restructuration et à la reconversion du vignoble, l'aide aux investissements vitivinicoles et l'aide à la distillation des sous-produits. Ce service s'occupe également de la délivrance des autorisations de plantation de vignes

2

Le service **Programmes opérationnels de promotion** assure l'instruction de dossiers d'aides européenne dans trois domaines : programme opérationnels déposés par les organisations de producteurs de fruits et légumes, aides à la promotion, notamment pour le secteur vitivinicole, et certaines aides en faveur du secteur de la pêche et de l'aquaculture

3

Le service **Marchés, certificats et qualité** pilote l'achat de denrées en faveur des plus démunis, la délivrance de certificats nécessaires pour certaines importations et exportations, le programme de l'Union européenne en faveur des écoles (« lait et fruits dans les écoles »), les dispositifs CERTPHYTO, CERTIVETO et contingents meunerie, ainsi que l'intervention publique et le stockage privé qui peuvent être déclenchés par la Commission européenne. Ce service comprend également le laboratoire de la Rochelle, qui réalise notamment les analyses pour l'enquête annuelle de qualité des céréales et apporte son expertise en matière de qualité

4

Le service **Aides nationales, appui aux entreprises et à l'innovation** gère les aides nationales pour l'innovation et la modernisation des exploitations agricoles, des entreprises agroalimentaires et la structuration des filières, les aides de crise, le programme apicole européen, l'octroi de l'aval aux collecteurs de céréales et le financement de l'équarrissage public. Les aides à l'innovation prennent principalement la forme d'appels à projets, notamment dans le cadre du Grand Plan d'Investissement, visant à financer des programmes d'expérimentation, d'appui technique ou de recherche et développement, ainsi que l'accompagnement de projets structurants pour les filières

5

Le **service Contrôles et normalisation** organise la planification des contrôles sur place, réalisés au sein des services territoriaux, et assure la rédaction des guides à destination des contrôleurs. Ce service met également en œuvre le dispositif de certification variétale et sanitaire des bois et plants de vignes, les contrôles en abattoirs et délivre les agréments aux producteurs de vins sans indication géographique ;



Enfin, la **cellule Modernisation des outils applicatifs et conduite du changement** traite, pour l'ensemble des services de la direction, la maîtrise d'ouvrage des principaux projets de dématérialisation et de développements informatiques des téléprocédures et téléservices.

L'ANNÉE 2019 EN ACTIONS

FACILITER

LA VIE DES ENTREPRISES PAR LA DÉMATÉRIALISATION DES PROCÉDURES

Afin d'apporter un soutien efficace, qu'il soit financier ou non, aux opérateurs du secteur agricole, agroalimentaire et halieutique, la direction des interventions s'adapte à l'évolution des entreprises et aux exigences de simplicité et de réactivité nécessaires aux secteurs économiques concernés. Dans cette optique, la quasi-totalité des dispositifs gérés par cette direction sont aujourd'hui dématérialisés.

En 2019, la direction des interventions a notamment engagé le développement des outils informatiques assurant la dématérialisation du dépôt des demandes de paiement à la promotion des produits vitivinicoles dans les pays tiers en utilisant la méthode « agile ».

Le projet Vitipromotion bénéficie ainsi d'une méthode qui permet, en utilisant le retour des utilisateurs dans le cadre d'un processus d'amélioration continu, d'ajuster la production au calendrier, en priorisant très finement les fonctionnalités qui sont développées et mises en service au fil de l'eau. Les résultats déjà obtenus et ceux à venir permettent d'envisager d'étendre cette méthode à d'autres projets informatiques, dans une logique d'efficacité accrue et d'association de tous les usagers.

RENDRE PLUS ATTRACTIFS

LES DISPOSITIFS D'AIDES : L'EXEMPLE DU DISPOSITIF « LAIT ET FRUITS DANS LES ÉCOLES »

Afin de rendre le dispositif « lait et fruits dans les écoles » plus attractif, la direction des interventions a travaillé à faire évoluer les modalités de mise en œuvre qui s'avéraient complexes.

Ces évolutions ont eu pour objectif de simplifier les règles de gestion du dispositif, notamment en ciblant comme demandeurs de l'aide les organismes qui supportent le coût de la restauration collective ou bien encore en standardisant les justificatifs demandés aux fournisseurs avant leur référencement, et en diminuant drastiquement le nombre de forfaits proposés.



En raison de l'épidémie de COVID-19, les effets attendus de ces évolutions devraient intervenir au cours de l'année scolaire 2020-2021.

ACCOMPAGNER LES FILIÈRES

DANS LES ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES : L'EXEMPLE DES « BOIS ET PLANTS DE VIGNE »

Une nouvelle réglementation européenne relative à la santé des végétaux est entrée en vigueur le 14 décembre 2019 dont l'objectif est de renforcer la protection du territoire européen à l'encontre des organismes nuisibles aux végétaux et de donner une responsabilité accrue aux acteurs professionnels dans cette mission.

Dans ce cadre, FranceAgriMer, qui délivre environ 1 million de passeports phytosanitaires par an pour les plants et boutures, a été désigné autorité compétente en matière de matériels de multiplication viticoles, les bois et plants de vigne.

L'Établissement a engagé les travaux visant à ce qu'au 14 décembre 2020, les opérateurs professionnels, après avoir été « autorisés » par FranceAgriMer, soient habilités à assurer la surveillance de leur matériel végétal indispensable à la délivrance des passeports phytosanitaires, dès lors que toutes les obligations en matière sanitaire et de certification sont par ailleurs respectées.



INVESTIR | **DANS L'AVENIR : LA STRUCTURATION DES FILIÈRES, NOUVEAU VOLET DU GRAND PLAN D'INVESTISSEMENT**

La direction des interventions contribue à la mise en œuvre du volet agricole du Grand plan d'investissement. En 2019, elle a ainsi engagé, dans la continuité de l'appel à manifestation d'intérêt clôturé fin octobre 2018 pour lequel 28 lauréats ont été retenus, un appel à projets pour la structuration des filières qui s'inscrit dans l'axe 3 du volet agricole du grand plan d'investissement.

Il vise à accompagner des démarches collectives mobilisant différents maillons d'une ou de plusieurs filières, sur des projets d'intérêt supra régional ou des projets pilotes, sur des thématiques nationales ou pour l'exportation collaborative. Le budget alloué au dispositif est de 3,6 M€. Les lauréats seront connus à l'été 2020.

PRÉPARER L'AVENIR | **LA MISE EN OEUVRE DU NOUVEAU CADRE DE PERFORMANCE POUR LA PROCHAINE PROGRAMMATION PAC**

La prochaine programmation de la politique agricole commune post 2020 introduira une importante innovation puisque l'attribution des fonds européens dépendra de la performance des dispositifs mis en place par les États membres.

Chaque État-membre devra ainsi élaborer un plan stratégique national (PSN) définissant les interventions et les modalités de mise en œuvre de la PAC à l'échelle nationale, couvrant les deux piliers de la PAC.

Les dispositifs mis en œuvre seront évalués sur la base des objectifs définis par l'État membre et au regard d'indicateurs de performance. Ce pilotage par la performance pourra être sanctionné par un refus par la Commission européenne de verser une partie des crédits européens attendus.

La direction des interventions, en lien avec les services juridique et informatique de l'Établissement, prend une part active dans la préparation de cette réforme pilotée par l'Agence de Services et de paiements, afin que les outils de gestion des aides permettent l'agrégation des indicateurs de réalisation et de résultats dès l'entrée en vigueur de cette nouvelle PAC.



FOCUS SUR

LE VOILET AGRICOLE DU GRAND PLAN D'INVESTISSEMENT

Panorama des dispositifs opérés
par FranceAgriMer



2017-2018

vague 1 : 3 projets retenus pour 1,5 M€

vague 2 : 5 projets retenus pour 3,3 M€

sous la thématique « Alimentation
intelligente »

+ En bref

- développement de technologies et services numériques
- développement des nouvelles sources de protéines

x x x
x x x x

0,02 Md€

PIA3

AXE 2

Amélioration de la compétitivité de l'aval agricole et forestier 1,7 Md€

soutien à la montée en gamme de l'aval agricole 1,6 Md€

soutien à la modernisation de l'aval forestier 0,1 Md€

AXE 1

Transformation de l'amont agricole et forestier 2,8 Md€

soutien à la méthanisation agricole 0,1 Md€

soutien aux investissements en forêt 0,1 Md€

soutien aux investissements dans les entreprises agricoles 1,3 Md€

soutien au changement des pratiques 1,3 Md€

GRAND PLAN
D'INVESTISSEMENT

AXE 3

Innovation et structuration des filières 0,5 Md€

concours innovation 0,02 Md€

soutien aux projets d'innovations collaboratives et territoriales 0,4 Md€

soutien aux investissements structurants dans les 0,1 Md€

0,06 Md€

1 des 2 dispositifs est opéré par FranceAgriMer
Appel à manifestation d'intérêt « structuration des filières »

2 étapes :

✗ Appel à manifestation d'intérêt juillet/octobre 2018 :
25 lauréats sur 74 projets reçus pour 1,7 M€

✗ Appel à projet courant 2019

+ En bref

Accompagner des investissements prioritaires au niveau supra-régional ou des projets pilotes

- s'inscrivant dans des démarches collectives mobilisant différents maillons d'une filière
- nécessitant un accompagnement complémentaire aux dispositifs existants
- portés par un consortium d'entreprises

x x x
x x x x

#innovation

#R&D

#avenir

3 « vagues » déjà opérées par FranceAgriMer :

2019



vague 3 : opérée sous la thématique « Agriculture innovante »

Les projets de la vague 1 :

- conception d'un lyophilisateur dynamique continu
- mesure en temps réel de la qualité des grains
- développement d'un capteur olfactif pour le contrôle des aliments fermentés

Les projets de la vague 2 :

- développement d'un thermoplastique comestible
- produits innovants à partir de la microalgue chlorella vulgaris
- additif alimentaire végétal à pouvoir sucrant
- délivrer des compléments alimentaires sur mesure à domicile
- première solution digitale de traçabilité et d'audit de la chaîne alimentaire

+ En bref

- soutenir des projets innovants portés par des start-ups et des PME
- nouveaux produits et ingrédients alimentaires

x x x
x x x x

2 des 4 dispositifs sont opérés par FranceAgriMer :

Appel à projet « Agriculture et agroalimentaire de demain »



3 relevés de projets :

- 31 décembre 2018 – 2 projets retenus sur 4 déposés
- 31 mai 2019
- 31 octobre 2019

0,2 Md€
PIA3

+ En bref

- Appel à projet opéré en collaboration avec ADEME et BPI France
- Accompagner des entreprises développant des produits/procédés/services/modèles économiques à fort contenu innovant :
 - vers l'agroécologie
 - vers les nouvelles aspirations
 - sociétales alimentaires
 - vers la bioéconomie
 - vers la transformation numérique

x x x
x x x x

Les projets 2018 retenus :

- x démonstrateur industriel de production de pastel d'eau
- x filière porcine connectée individuellement

x x x
x x x x



AAP « Expérimentation – méthodes et outils »

176 projets déposés – 162 éligibles
95 avec expertise favorable, dont 63 sélectionnés

0,120 Md€
CASDAR

+ En bref

- Accompagner des expérimentations ou l'élaboration de méthodes et outils directement applicables en exploitation agricole portés par des stations expérimentales et des établissements de recherche appliquée
 - . vers la bioéconomie
 - . vers la transformation numérique

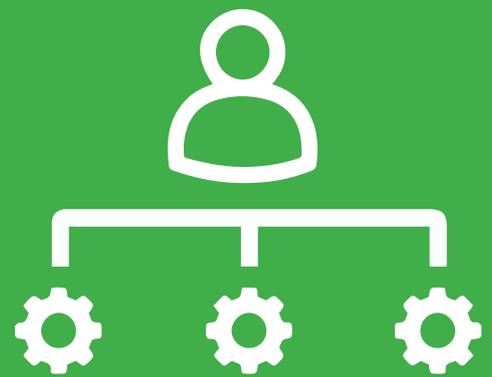
x x x
x x x x



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**

— 2 0 1 9 —

**UN ÉTABLISSEMENT
PERFORMANT
AU BÉNÉFICE
DE TOUS**



#RENDRE POSSIBLE

5

LES SERVICES TERRITORIAUX

Les 339 agents des services territoriaux de FranceAgriMer sont affectés dans les DRAAF (Directions régionales de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt). Ils effectuent les contrôles, la collecte et le traitement des informations économiques et statistiques, ainsi que l'instruction de centaines de demandes d'aide. L'échelon régional de l'Établissement est un interlocuteur privilégié pour les professionnels des différentes filières et il est un maillon indispensable pour diffuser les informations utiles à la vie des filières, au plus près du terrain.

Malgré des disparités fortes entre les différents services, notamment en nombre d'agents et des préoccupations et des enjeux locaux qui diffèrent, les responsables de services territoriaux se retrouvent sur des questions communes, portées notamment au comité de direction de l'Établissement par Pierre Labruyère, représentant de leur groupement et responsable du service territorial Occitanie. L'idée est de faire émerger des solutions partagées, en concertation, particulièrement pour des dispositifs qu'ils sont chargés de mettre en œuvre.



LES PARCOURS PROFESSIONNELS DANS LES SERVICES TERRITORIAUX



**OLIVIER
CHILARD**

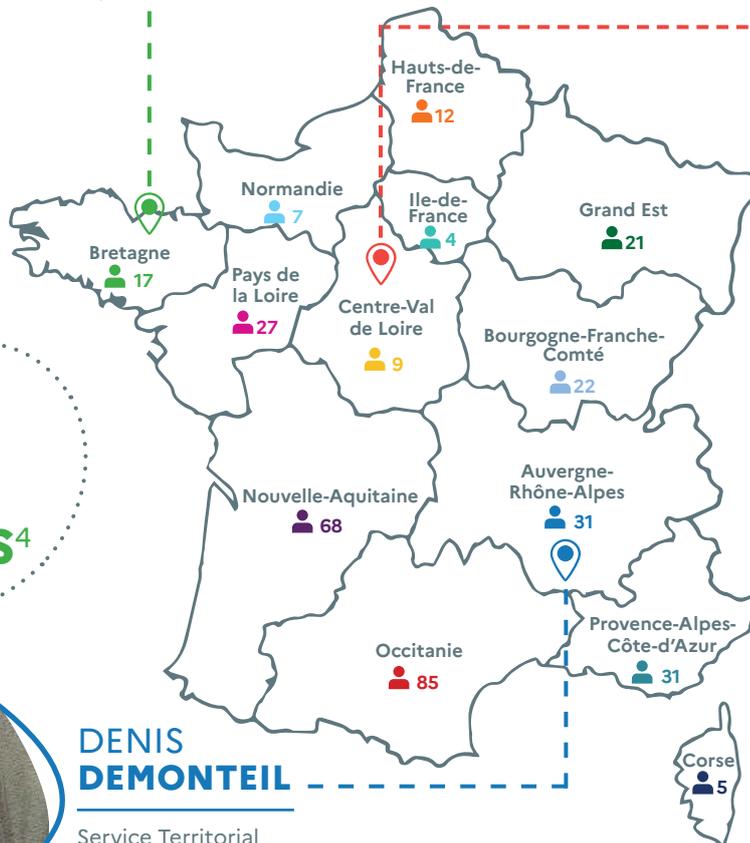
Service Territorial
de Bretagne

Après 12 ans en comptabilité gestion, l'année 2000 représente un tournant : Olivier CHILARD est retourné en formation à l'Institut Innomer pour développer ses compétences dans le secteur de la pêche et des produits de la mer. À l'issue, il a intégré en 2001, l'OFIMER (Office Interprofessionnel des produits de la mer) en tant que Technicien Contrôleur. Les missions de contrôle l'ont amené sur tous les ports de pêche français. Devenu contrôleur pluri-filières en 2013 au sein du Service Territorial de Bretagne, il a fait ses armes dans les fruits & légumes (retraits et Programmes Opérationnels), puis le lait et les fruits à l'école, le stockage privé, les interventions publiques, les aides aux plus démunis, l'apiculture, le houblon, et enfin à l'inter-région, les investissements vitivinicoles et la promotion pays tiers... Bref toute la palette du contrôleur «pluri-filières» !



**Pauline
BESSE**

Service Territorial
Centre-Val de Loire



TOTAL
339
AGENTS⁴

**DENIS
DEMONTEIL**

Service Territorial
d'Auvergne-Rhône-Alpes

Avec un BTS viticulture œnologie, en poche, Denis DEMONTEIL a rejoint l'Onivins en 1992. Il a débuté son activité comme contrôleur dans le sud-Ardèche (bois et plants de vigne et restructuration du vignoble). Après être passé par le secteur savoyard, il a souhaité sédentariser son activité à la création de FranceAgriMer. Initialement chargé d'accompagner les contrôleurs sur l'utilisation des GPS et du SIG, il assure aujourd'hui l'assistance informatique du service et participe aux travaux de dématérialisation des outils de contrôle « restructuration ». Il accompagne les usagers dans leurs démarches administratives auprès de l'Établissement.

Après des postes en DDT puis DRAAF Limousin, Pauline BESSE a réussi le concours de technicien supérieur en 2017 et rejoint le service territorial de FranceAgriMer à Orléans en tant que responsable des contrôles, encadrant une équipe de 4 contrôleurs expérimentés. En 2019, elle obtient le concours externe de technicien principal. « Grâce aux différents collègues que j'ai accompagnés lors des contrôles, j'ai découvert un métier diversifié et intéressant qui allie terrain et administratif. Mon environnement de travail me permet d'échanger avec les collègues sur les enjeux régionaux des filières. Encadrer des contrôleurs expérimentés dès mon premier poste était un défi. Aujourd'hui, je pense avoir trouvé un équilibre entre mon travail de contrôleur et l'encadrement d'équipe » conclut Pauline.



UN EXEMPLE DE MISSION DES SERVICES TERRITORIAUX

DISPOSITIF DE SOUTIEN À L'EXPÉRIMENTATION

FranceAgriMer met en place chaque année un appel à projets national destiné à accompagner les programmes d'expérimentation dans leur phase finale avant diffusion des résultats auprès des exploitations agricoles. Ces programmes portent sur l'acquisition de connaissances, nouvelles techniques ou scientifiques avec la mise en place d'un protocole expérimental pertinent. Le concours maximal susceptible d'être apporté à un projet par FranceAgriMer est de 300 000 € pour la durée totale du projet dans la limite de 36 mois avec un taux d'intervention compris entre 50% et 80% des dépenses éligibles du projet.

Les projets d'envergure nationale sont instruits sur une enveloppe nationale de crédits, les projets inter-régionaux ou infrarégionaux sont instruits sur des enveloppes régionales. Les projets peuvent porter sur une ou plusieurs régions en fonction des partenaires impliqués, une thématique et un même objectif ne pouvant faire l'objet que d'un seul financement de FranceAgriMer. La pré-sélection des projets inter-régionaux nécessite une étroite concertation entre les différents services territoriaux de FranceAgriMer, chaque région devant accepter de financer le projet pour qu'il puisse rentrer dans la priorisation. La sélection finale de l'ensemble des projets est effectuée par une commission nationale.

Un exemple de projet inter-régional financé à hauteur de 255 000 € concerne la maîtrise de la charge du pommier en agriculture biologique porté par la station expérimentale de la Morinière (Pays de Loire) en partenariat avec le CEFEL (Occitanie).

ZOOM SUR

LA STATION EXPÉRIMENTALE DE LA MORINIÈRE

Implantée sur la commune de Saint Épain, en Indre-et-Loire à 30 km au Sud de Tours, la station d'expérimentation de la Morinière se situe sur un domaine de 65 ha dont 36 ha de verger.



Le verger de la station recouvre toutes les espèces et variétés de référence du Val de Loire, en pommes, poires, mais également petits fruits et il a la particularité d'allier culture conventionnelle et culture en agriculture biologique.

Bien intégrée dans le réseau national des stations régionales d'expérimentation, coordonné par le Comité technique interprofessionnel des fruits et légumes, la station de la Morinière bénéficie de soutiens réguliers de FranceAgriMer dans le cadre des expérimentations qu'elle conduit.



3 projets impliquant la station ont ainsi été financés en 2019 :

1. un projet relatif à l'étude de nouvelles variétés et porte-greffe pour l'espèce poirier ;
2. EclairPomAB concernant la maîtrise de la charge du pommier en agriculture biologique ;
3. un projet visant à produire des pommes de qualité sans recourir aux produits phytosanitaires de synthèse dans la lutte contre le puceron, porté par la SICA CEFEL (Occitanie).

CHIFFRES-CLÉS

L'APPUI À L'EXPÉRIMENTATION A PORTÉ SUR UNE ENVELOPPE TOTALE DE



11,6 M€



63 PROJETS

DONT



5,2 M€
POUR
LE VOLET
NATIONAL



6,4 M€
POUR
LE VOLET
RÉGIONAL

PARMI LES PROJETS SÉLECTIONNÉS



40 %
RELÈVENT
DE LA
FILIÈRE
FRUITS ET
LÉGUMES



12 %
RELÈVENT
DE LA
FILIÈRE
HORTICULTURE
ET PPAM⁵



9 %
RELÈVENT
DE LA
FILIÈRE
GRANDES
CULTURES



7 %
RELÈVENT
DE LA
FILIÈRE
VITIVINICOLE

⁵ Plantes à parfum, aromatiques et médicinales



5

LE STATUT D'ORGANISME PAYEUR

FranceAgriMer est un organisme payeur au titre de deux fonds européens ; il lui incombe une responsabilité importante, des contrôles fréquents et l'obligation de rendre compte des paiements réalisés et de leur régularité. L'Établissement a donc mis en place une organisation solide qui repose sur plusieurs structures, qui travaillent à l'amélioration continue des processus et à leur transparence.



UN SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION ISO 27001

La Mission Sécurité des Systèmes d'Information (MSSI), rattachée au Secrétariat général, est en charge du pilotage de la sécurité des systèmes d'information de FranceAgriMer. Ses missions recouvrent notamment la définition et le pilotage de la politique SSI arrêtée par la Directrice Générale, l'analyse et la gestion du risque, la mise en œuvre et le suivi du dispositif de sécurité, la communication et la formation sécurité des SI à destination du personnel.

L'un des objectifs majeurs de 2019 fut le maintien de la certification ISO27001 qui s'inscrit dans le cadre des exigences réglementaires communautaires et conforte l'Établissement dans sa mission d'organisme payeur des fonds européens.

Mais aussi :

Actions de sensibilisation

- 10 sessions de formation
- des formations « sur mesure » adaptées à un public ou problématique spécifique

Actions d'amélioration du plan de continuité d'activité (CPA)

- nombreuses actions d'amélioration mises en œuvre
- déclenchement avec succès du PCA à l'occasion des grèves du 13 septembre et celles du mois de décembre



UNE MISSION D'AUDIT INTERNE

Rattachée à la Direction générale, elle a pour objectif principal de donner à la Directrice Générale et à l'Agent comptable une assurance quant à l'efficacité du dispositif de contrôle interne qui doit être opérationnel au sein de l'ensemble de l'Établissement. Dans ce but, l'Audit interne procède à l'évaluation du bon fonctionnement des dispositifs d'aides européennes comme nationales et formule des préconisations pour améliorer le contrôle interne.

En fonction du programme défini chaque année par le comité d'audit, la mission d'Audit interne peut être conduite à effectuer des missions sur tout autre domaine : fonctionnement, organisation, qualité, etc... Deux agents spécialisés au titre de la norme ISO 27001 : 2013 participent activement au maintien de la certification du Système de Management de la Sécurité de l'Information (SMSI) de l'Établissement et assurent les audits internes obligatoires. La mission d'Audit interne a atteint la totalité des objectifs relevant du Fonds Européen Agricole de Garantie (FEAGA) en rendant 10 rapports du programme 2019, ainsi qu'une mission conseil hors programme.

Le comité de pilotage des suites d'audit et de prévention de l'apurement (COPILSAPA) ainsi que le comité d'audit interne ont pu constater que les recommandations formulées depuis 2009 ont été conduites à leur terme à hauteur de 92 %.

UN CONTRÔLE INTERNE À LA HAUTEUR DES ENJEUX FINANCIERS

La qualité des services rendus à ses donateurs d'ordre et aux bénéficiaires des aides est une priorité pour l'Établissement. La mise en œuvre de la politique de contrôle interne participe à l'atteinte des objectifs fixés.

FranceAgriMer s'assure à tous les niveaux de l'organisation, agents et dirigeants, au siège et en régions, de l'existence et de l'application des procédures de contrôle interne, de leur efficacité et de leur conformité à la règle. Comme chaque année, le comité de pilotage du contrôle interne et l'instance de gouvernance de la prévention de la fraude se sont réunis à l'automne 2019 pour connaître l'état d'avancement des plans d'actions en cours et, à la lumière des risques recensés et

évalués, décider d'actions complémentaires.

Chaque nouvel agent arrivé à FranceAgriMer est sensibilisé à la prévention et à la maîtrise des risques et des conflits d'intérêts. Concernant plus spécifiquement le risque de fraude, l'attention de l'ensemble des agents est maintenue par la diffusion de fiches décrivant les dernières modalités de fraude rencontrées dans l'exercice des missions de l'Établissement. Depuis 2017, neuf fiches ont été diffusées.

Dans le domaine de la gestion des aides relevant du fonds européen FEAGA, la Commission de certification des comptes des organismes payeurs (C3OP) apprécie chaque année le système de contrôle interne de l'Établissement et attribue une note. Depuis trois ans, la note globale obtenue augmente régulièrement.

UNE ORGANISATION SPÉCIFIQUE POUR GÉRER LE FONDS FEAD

Depuis 2016, la séparation fonctionnelle entre la gestion du Fond européen d'aide aux plus démunis (FEAD) et sa partie opérationnelle d'achats de denrées est effective au sein de FranceAgriMer.

Au titre de la gestion du FEAD, la délégation Certification de service fait a deux missions principales :

- le contrôle de services faits, qui conduit à la certification des dépenses d'achats de denrées engagées par l'Établissement, pour leur remboursement par l'Union européenne. En 2019, ces contrôles ont conduit à la certification de 70 % environ des dépenses de la campagne de livraison FEAD 2016 effectuées au profit des organismes partenaires (Restos du cœur, Secours Populaire, Banques Alimentaires, Croix Rouge Française) ;
- des contrôles sur place dans les entrepôts des associations, pour effectuer des vérifications liées au versement, à ces associations, d'aides leur permettant de s'acquitter des frais logistiques liés à la distribution des denrées aux plus démunis. Fin 2019, ont débuté les contrôles au titre du FEAD 2019 embarquant également des contrôles sur les campagnes FEAD 2017 et 2018.



A large, bold, green number '5' is centered on a circular background of small green dots. The number is solid green and stands out against the dotted pattern.

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Fort de plus de 200 agents, le Secrétariat Général, piloté par Jean-François Kuntgen et Marc Castaings, est la direction qui permet à tous les agents de l'Établissement de travailler sereinement quotidiennement.

Des infrastructures et outils informatiques, aux bâtiments, en passant par le suivi des arrivées, départs et carrières de plus d'un millier d'agents, l'ensemble des équipes du Secrétariat Général travaille au service de tous les agents de FranceAgriMer. Il rend possible la réalisation de toutes les actions présentées dans ce rapport.

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Chantier de longue haleine et abouti en 2019 : le service des ressources humaines a mis en œuvre une nouvelle gestion des agents contractuels de l'Établissement.

Formalisée au moyen d'une note de service destinée à clarifier leur gestion auprès des agents concernés, cette note rappelle les conditions et les procédures applicables en matière de recours aux agents contractuels de droit public au sein des services de FranceAgriMer.

Elle précise les modalités de recrutement, les conditions d'emploi et introduit un changement dans les modalités de rémunération de ces agents.

La formalisation de ces conditions marque la volonté du service des ressources humaines d'impulser des démarches allant vers plus de transparence et de pédagogie.

“ Le service des ressources humaines a élaboré le bilan social pour l'année 2018, publié sur le site internet de l'Établissement. ”



EXTRAIT DU BILAN SOCIAL



Effectif physique rémunéré : **1 010**
dont



408 hommes et



602 femmes



Nombre d'agents formés : **843**



Jours de formation : **2 783**



Agents formés en sécurité : **322**



Visites médicales effectuées : **573**



Agents en télétravail : **204**



Nombre d'enfants d'agents de l'Établissement accueillis à la crèche inter-entreprises : **8**



SERVICE DE L'INSPECTION GÉNÉRALE ET DE L'APPUI AUX RÉGIONS (IGAR)

« inspection, évaluation, coordination »

L'année 2019 a été marquée par la mise en place d'une nouvelle organisation suite au départ du chef de service et de l'arrivée de sa remplaçante. L'équipe a également été confortée par l'arrivée d'un nouvel inspecteur et la prise en charge de la gestion de l'« Annuaire interne professionnel », désormais rattachée à l'IGAR.

En 2019, l'IGAR a poursuivi et consolidé son travail d'appui aux services territoriaux qui s'est concrétisé par :

- La révision du modèle d'évaluation de la charge de travail des services territoriaux qui, avec l'appui des différentes directions, a permis d'arrêter les conditions dans lesquelles sont déterminées les dotations d'objectifs (DO) de chaque service.
- La préparation, coordination et pilotage des 13 dialogues de gestion (DG) qui se sont tenus sous un nouveau format et de manière conjointe lors d'une réunion unique par région, associant les services de FranceAgriMer et du Secrétariat général du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Deux réunions se sont tenues en région (Centre Val de Loire et Pays de Loire).

- Une clarification en ce qui concerne la notification des effectifs et moyens en région se traduisant par une dotation unique de moyens permanents et d'ajustement.

Un programme de visites en région a été initié et sera poursuivi en 2020. 12 réunions institutionnelles avec les directeurs DRAAF, les chefs des services en régions, les secrétaires généraux des DRAAF ont été organisées.

Le service a également initié une mission d'inspection concernant le réseau des nouvelles des marchés (RNM).



SERVICE ARBORIAL

FranceAgriMers'est engagé dans une démarche d'exemplarité en matière de développement durable au travers de son Plan Administration Exemplaire (PAE) qui témoigne de la mobilisation de l'Établissement en matière d'éco-responsabilité et de responsabilité sociale. Ces actions sont présentées dans un document annuel ; le rapport 2018 a été publié en 2019 pour la première fois dans une volonté de transparence, qui retrace les actions mises en œuvre et dont l'efficacité est mesurée au travers d'indicateurs chiffrés.

Articulé autour de grandes thématiques tels que l'énergie, les déplacements, les achats, la gestion des déchets ou la biodiversité, le bilan 2018 est particulièrement encourageant.

La consommation énergétique du bâtiment de Montreuil, siège de l'Établissement, a été exemplaire en 2018 malgré des conditions météorologiques extrêmes. Depuis 2007, date de livraison du bâtiment, la consommation électrique 2018 a ainsi été la plus faible enregistrée en 11 ans, à 5 978 Mégawatt-heure (soit une baisse de 8 % par rapport à la moyenne quinquennale) ; idem pour l'eau qui atteint un niveau plus bas avec 9 322 m³ consommés (soit une baisse de 5 % sur la même période).

Les émissions de CO² de l'Établissement suivent la même tendance baissière. Ainsi, depuis 2011, date à laquelle FranceAgriMer a obtenu la certification HQE (Haute Qualité Environnementale) du site, les émissions ont été réduites de 37 % en 6 ans, passant de 1 226 tonnes en 2011 à 776 t en 2017. L'accent a été mis sur la consommation raisonnée des flux (eau, électricité) mais également sur les modes de transports utilisés concomitamment à une baisse des distances parcourues, favorisée par la mise en place d'outils numériques tels que l'audio et la visioconférence qui représentent de véritables alternatives aux déplacements physiques.

L'Établissement a décidé de sortir du système HQE en 2015, mais en a conservé les bonnes pratiques avec l'appui du propriétaire du bâtiment via la mise en place d'un comité vert et du BREEAM In-use, certification la plus répandue dans le secteur du bâtiment qui évalue leurs performances environnementales.

Dans le domaine de la gestion des déchets, il convient de souligner l'augmentation du recyclage du papier et des bouteilles plastique, via la mise en place d'éco box dans les bureaux et de collecteurs dans les espaces centraux. Ce bon résultat repose en grande partie sur l'engagement individuel des agents et démontre leur sensibilité croissante à l'éco-responsabilité.

En termes de politique d'achats, FranceAgriMer a intégré des clauses sociales et environnementales dans les principaux marchés contribuant à la gestion du site, tels que la restauration et le nettoyage des locaux. Le contrat d'entretien des espaces verts a été confié en 2019 à l'ESAT Marsoulan qui emploie des personnels en situation de handicap.

Ces bons résultats sont le fruit de l'investissement entrepris dans le temps, tant des équipes de l'Arboreal qui ont la charge de ces sujets, que des fonctions support en général, mais également de l'ensemble de la communauté de travail.



SERVICE INFORMATIQUE

LE PROJET « PAD »

PRÉSENTÉ PAR



**GASPARD
MONDÉSIR**

Urbaniste des systèmes
d'information

**« Faciliter les démarches
de l'utilisateur est l'enjeu
principal qui guide nos
travaux (...) »**

PLATEFORME D'ACQUISITION DE DONNÉES DÉMATÉRIALISÉES

Qu'est-ce que PAD ? Ses objectifs ?

« Tout d'abord, PAD est l'acronyme de Plateforme d'Acquisition de données Dématérialisées.

Il s'agit d'une application informatique développée par FranceAgriMer depuis 2016 dans l'objectif de mettre en œuvre rapidement les dispositifs d'aide de crise qui lui sont confiés grâce à des formulaires électroniques de saisie en ligne ». Les usagers peuvent ainsi accéder rapidement aux dispositifs ouverts, consulter leurs modalités d'application, disposer d'une assistance à la saisie interactive et adaptative. Ils peuvent déposer si nécessaire, les pièces justificatives éventuellement demandées, ou bien encore, compléter et réviser leurs dossiers de manière progressive et fractionnée avant de procéder à leurs dépôts définitifs.

Côté FranceAgriMer, PAD permet aux services qui instruisent les aides d'assurer un suivi continu des dossiers déposés : consulter et récupérer les données et les justificatifs pour le traitement des dossiers.

Concrètement, à quoi sert PAD ?

PAD est utilisé à FranceAgriMer par la direction Interventions qui l'utilise pour des dispositifs d'aide de crise. La direction Marchés études et prospective utilise elle aussi PAD pour collecter et fiabiliser les données de marchés et les cotations dans le cadre des enquêtes, telle l'enquête sur la qualité des céréales ou encore dans le cadre des cotations viandes.

Compte tenu de l'intérêt manifesté par certains acteurs de la sphère agricole pour le réemploi de ce dispositif, FranceAgriMer a entrepris en 2019 de développer une offre de service mutualisée permettant de mettre à disposition cet outil PAD. Il est donc également utilisé par l'ODEADOM et le Ministère de l'Agriculture et l'Alimentation.

Quels enjeux pour l'Établissement ?

« Faciliter les démarches de l'utilisateur est l'enjeu principal qui guide nos travaux, mais simplifier le traitement des dossiers par l'Établissement lui-même, c'est aussi réduire leur temps d'instruction, dans l'objectif de payer plus rapidement les bénéficiaires ».

Dans une démarche d'amélioration constante, nous poursuivrons tout au long de 2020 les développements des fonctionnalités de l'application afin d'offrir un niveau d'interactivité toujours plus élevé.



SERVICE INFORMATIQUE

Dans le domaine informatique, l'année a été particulièrement marquée par la validation du nouveau schéma directeur des systèmes d'informations de FranceAgriMer qui fixe les orientations stratégiques des systèmes d'information et la trajectoire de mise en œuvre pour la période 2019-2023.

En terme de réalisations, 2019 a vu le déploiement du téléservice PAD en version mutualisée pour l'ODEADOM et du MAA, la mise en service du nouvel observatoire de suivi de l'état d'avancement des céréales « Céré'Obs », la poursuite des travaux de modernisation du dispositif de gestion du programme « Lait et fruits à l'école », ainsi que des dispositifs de gestion des aides viticoles.

SERVICE JURIDIQUE ET COORDINATION COMMUNAUTAIRE

L'activité juridique de l'année 2019 a porté principalement sur le conseil, avec la production par le Service juridique et coordination communautaire (SJCC) de 149 analyses juridiques, et la défense des intérêts de FranceAgriMer devant les juridictions (avec 84 mémoires contentieux réalisés sur cette même période), outre l'examen des propositions de règlements de l'Union européenne relatifs à la réforme de la politique agricole commune (PAC 2021-2027).

Les travaux de coordination des réponses aux audits de la Commission de certification des comptes des organismes payeurs et aux contrôles de la Commission européenne, relatifs au Fonds européen agricole de garantie (FEAGA) ont également marqué

l'activité du service, dans le contexte de la mise en place du « single audit ». S'y est ajouté le traitement des questions posées dans le cadre des audits relatifs au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) et au FEAD.

Enfin, le SJCC a assuré la préparation du plan de contrôle 2019-2020, ainsi que l'exploitation du plan de contrôle 2018-2019 des services de la Douane et de la Mission de contrôle des opérations dans le secteur agricole (MCOSA), lesquels ont adressé à FranceAgriMer pas moins de 184 rapports, portant sur un montant d'aides contrôlées de 85 millions d'euros.

RÉDACTION



149 analyses de conseil



84 mémoires contentieux

ACTIONS DE PRÉVENTIONS



25 alertes « fraude » émanant des services de FranceAgriMer (pour 19 en 2017 et 34 en 2018)

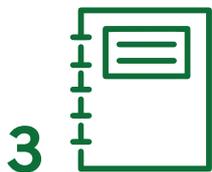


SERVICE COMMUNICATION

Les chiffres-clés de l'année 2019



UNE NOUVELLE
**IDENTITÉ
GRAPHIQUE**
POUR
L'ÉTABLISSEMENT
ET
SES PUBLICATIONS



3
DOSSIERS DE
PRESSE



26
COMMUNIQUÉS
DE PRESSE



36
RÉPONSES PRESSE PAR
MOIS EN MOYENNE



50
PUBLICATIONS

+ **60** COUVERTURES



90
DOCUMENTS DE
COMMUNICATION

6 574
ABONNÉS
SUR LINKEDIN



3 939
ABONNÉS
SUR TWITTER



1
SALON GRAND
PUBLIC
(SALON DE
L'AGRICULTURE)

+

4
SALON
PROFESSIONNELS
(SEAFOOD,
SITEVI,
SIVAL,
MEDFEL)

VOLET COMMUNICATION INTERNE



9
NUMÉROS DU JOURNAL
INTERNE

DONT

1
NOUVELLE MAQUETTE
ET

1
NUMÉRO SPÉCIAL
SERVICES TERRITORIAUX



3
CONFÉRENCES
(33 PARTICIPANTS EN
MOYENNE)

2
COURSES-RELAIS
INTER-ÉTABLISSEMENT
(51 ET 17 PARTICIPANTS)



1
CONCOURS PHOTOS
(70 PARTICIPANTS)

SERVICE FINANCIER

Une exécution budgétaire conforme aux prévisions

L'activité budgétaire a été conduite en 2019 quasi conformément aux prévisions votées en Budget Initial avec un niveau global d'engagement de l'ordre de 250 millions d'euros sur compte propre au titre du budget national et en l'absence d'aides de crise une activité limitée à 16 millions d'euros au titre des missions en compte de tiers (principalement PIA et Génétique).

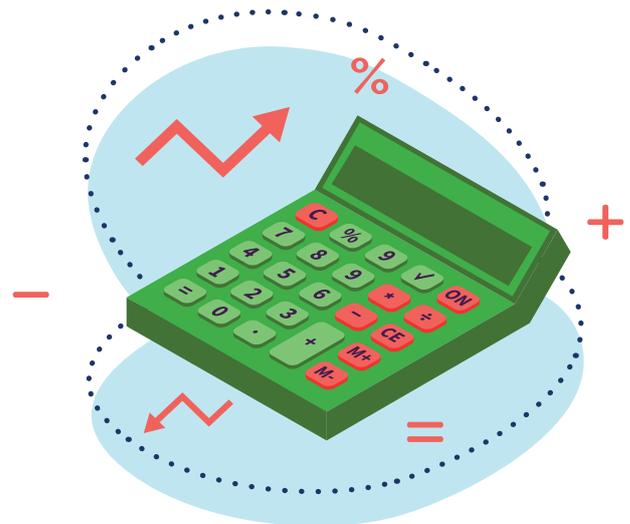
L'activité budgétaire a été complétée par la présentation de la cartographie des risques en matière de contrôle interne budgétaire qui met l'accent sur l'amélioration continue de la maîtrise des processus garantissant d'une part l'exhaustivité des engagements réalisés et leur soutenabilité budgétaire.

Le chantier de l'intégration du Groupement d'intérêt public (GIP) ADECIA

La fin de l'exercice budgétaire 2019 a été marquée par la préparation de l'intégration du GIP ADECIA au budget de l'établissement, prenant effet dès le 1er janvier 2020. Les opérations très spécifiques conduites par le GIP en vue de renforcer la coopération internationales par le biais de contrats de jumelage ou de missions d'ingénierie ont nécessité la mise en œuvre de circuits financiers et administratifs particuliers, afin d'éviter la rupture d'activité à l'occasion du transfert de ses missions. Le volume annuel des opérations conduites dans ce cadre s'élève en moyenne entre 2 et 3 M€/ an et concernent entre 20 et 30 projets.

Des coûts de gestion qui restent stables

L'examen de l'évolution des coûts directs démontre une hausse de la part des développements informatiques qui permet de compenser la réduction des effectifs, mais sans pour autant à ce stade réduire les coûts de gestion qui demeurent assez stables sur les grands dispositifs



Une activité toujours soutenue dans le domaine des marchés publics

En 2019, plus de 150 marchés publics ont été passés, sans aucun recours formulé par les soumissionnaires, et dans le respect des délais utiles, pour un montant global de près de 100 millions d'euros. Les différents marchés concernent le recours à des prestations de services aussi diverses que la restauration sur le site de l'Arboreal ou la préparation de la plateforme informatique de télétravail, ou encore l'acquisition de données économiques permettant à l'Etablissement d'intervenir au niveau de l'expertise des filières, ou les fournitures nécessaires au bon fonctionnement du laboratoire de La Rochelle.

FranceAgriMer est en charge de la passation des marchés publics d'achat de denrées pour le compte des associations d'aide alimentaire sélectionnées en tant qu'organisations partenaires du fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) : part conséquente de l'activité, ce marché à lui seul pèse plus de 80 millions d'euros et permet de compléter l'accompagnement des plus démunis par l'acquisition de denrées alimentaires.



A large, bold green number '5' is centered on a circular background of small green dots. The number is solid green and stands out against the dotted pattern.

L'AGENCE COMPTABLE

“ Savoir répondre aux exigences de qualité et de performance. ”

Sous la direction de Joël Tixier et Rodolphe Jayet-Gendrot depuis le 1er février 2019, l'Agence comptable met en œuvre les missions confiées au comptable public par le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique. Elle est organisée en une cellule et quatre services. Elle comprend 63 agents.

Le cœur de métier de l'Agence comptable est de veiller à la qualité comptable et financière des opérations en collaboration avec les autres services de l'Établissement. Elle assure également une mission générale d'assistance des autres services en matière comptable pour répondre aux évolutions réglementaires, techniques, d'organisation et informatiques.

Elle réalise un contrôle de la régularité des dépenses, procède au paiement des dossiers d'intervention et de fonctionnement, recouvre les créances, assure la tenue des comptes et la gestion de la trésorerie.



LA PRÉPARATION D'UNE IMPORTANTE ÉTAPE DE MUTUALISATION ENTRE ÉTABLISSEMENTS

Les contrats d'objectifs et de performance (COP) de FranceAgriMer, de l'INAO, de l'ODEADOM et de l'Agence Bio prévoient la création d'un groupement comptable entre les agences comptables des quatre établissements.

L'année 2019 a été consacrée d'abord à la réalisation d'un rapport d'évaluation préalable et aux échanges avec les agents concernés et les représentants des personnels. La seconde partie de l'année a permis de définir, grâce au dialogue avec les directrices et directeurs d'établissements, un projet de convention

et d'organisation cible du groupement comptable. Ces projets ont été présentés aux comités techniques, comités d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail, ainsi qu'aux conseils d'administration et conseils permanents. En fin d'année, le projet était prêt pour une mise en œuvre au 1^{er} mai 2020.

Ce projet s'inscrit dans une mutualisation des moyens et doit permettre d'améliorer la fonction comptable des établissements en leur offrant une meilleure garantie de continuité de service et une expertise renforcée.



LES DÉPENSES D'INTERVENTIONS

Pour l'intervention nationale, les sommes versées ont principalement concerné les aides à l'investissement.

L'intervention européenne a, pour l'essentiel, été concentrée sur les mesures du secteur vitivinicole de l'OCM, les programmes opérationnels dans le secteur des fruits et légumes et le programme d'aide aux plus démunis.

CHIFFRES-CLÉS



31 376 dossiers d'intervention ont été payés pour l'année civile (aides nationales et européennes confondues) pour une somme totale de **558,13 M€**.



Les **délais** impartis et contraintes pour consommer les fonds alloués au titre du secteur vitivinicole de l'OCM ont été respectés.



Les dépenses de fonctionnement ont représenté des paiements à hauteur de **120 M€**.



5

LE CONTRÔLE
GÉNÉRAL
ÉCONOMIQUE
ET FINANCIER

Placé auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, le contrôleur général économique et financier (CGEfi) contrôle plus de 400 organismes publics. Ses compétences en matière d'audit et de conseil en font également un service de référence tant pour la maîtrise des risques que pour la modernisation de l'action publique et l'évaluation des politiques publiques. Son rôle d'observatoire de la gouvernance, des risques et des performances des organismes et entreprises publics qu'il contrôle est en plein essor.

C'est Jocelyne Soussan-Couantic qui exerce la fonction de contrôleur générale de FranceAgriMer.

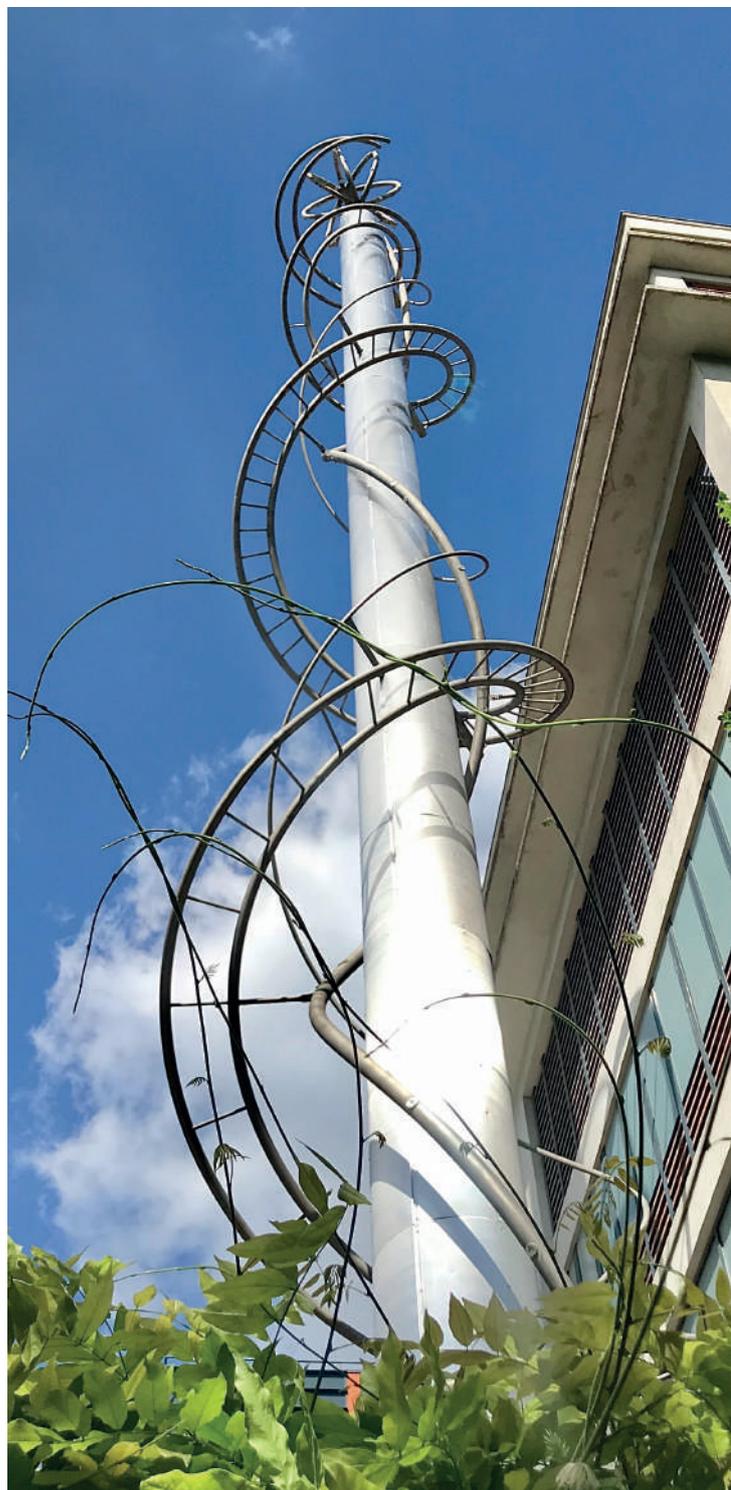
Le Contrôleur général économique et financier a été associé à la mise en place de la nouvelle gouvernance de FranceAgriMer pour s'adapter aux préconisations issues du cadre de référence pour la gouvernance des organismes publics et a partagé les décisions relatives au nouveau règlement intérieur. Les objectifs du contrat d'objectif et de performance 2019-2023 se sont traduits dans la nouvelle gouvernance de FranceAgriMer, notamment la modernisation des instances de gouvernance et de concertation avec les filières et les interprofessions.



La démarche de mutualisation de fonctions transverses, validée par le contrat d'objectif et de performance, s'est engagée avec la mise en place d'un groupement comptable entre les opérateurs de la sphère agricole, FranceAgriMer, ODEADOM, INAO et Agence BIO pour une entrée en vigueur en 2020 et s'inscrit ainsi dans le mouvement interministériel de modernisation et de transformation des organismes publics.

La cartographie des risques financiers, budgétaires et comptables validée par le comité de direction du 9 septembre 2019 contient la cartographie des processus, la cartographie des risques et le plan d'action. La mise à jour des risques notamment budgétaires a été réalisée avec le concours de la contrôleur générale économique et financière. Cette dernière participe également à l'Agenda Budgétaire et Comptable qui lui permet de partager les échéances de fin d'année. La démarche de contrôle budgétaire assure la qualité de la comptabilité budgétaire et la soutenabilité budgétaire.

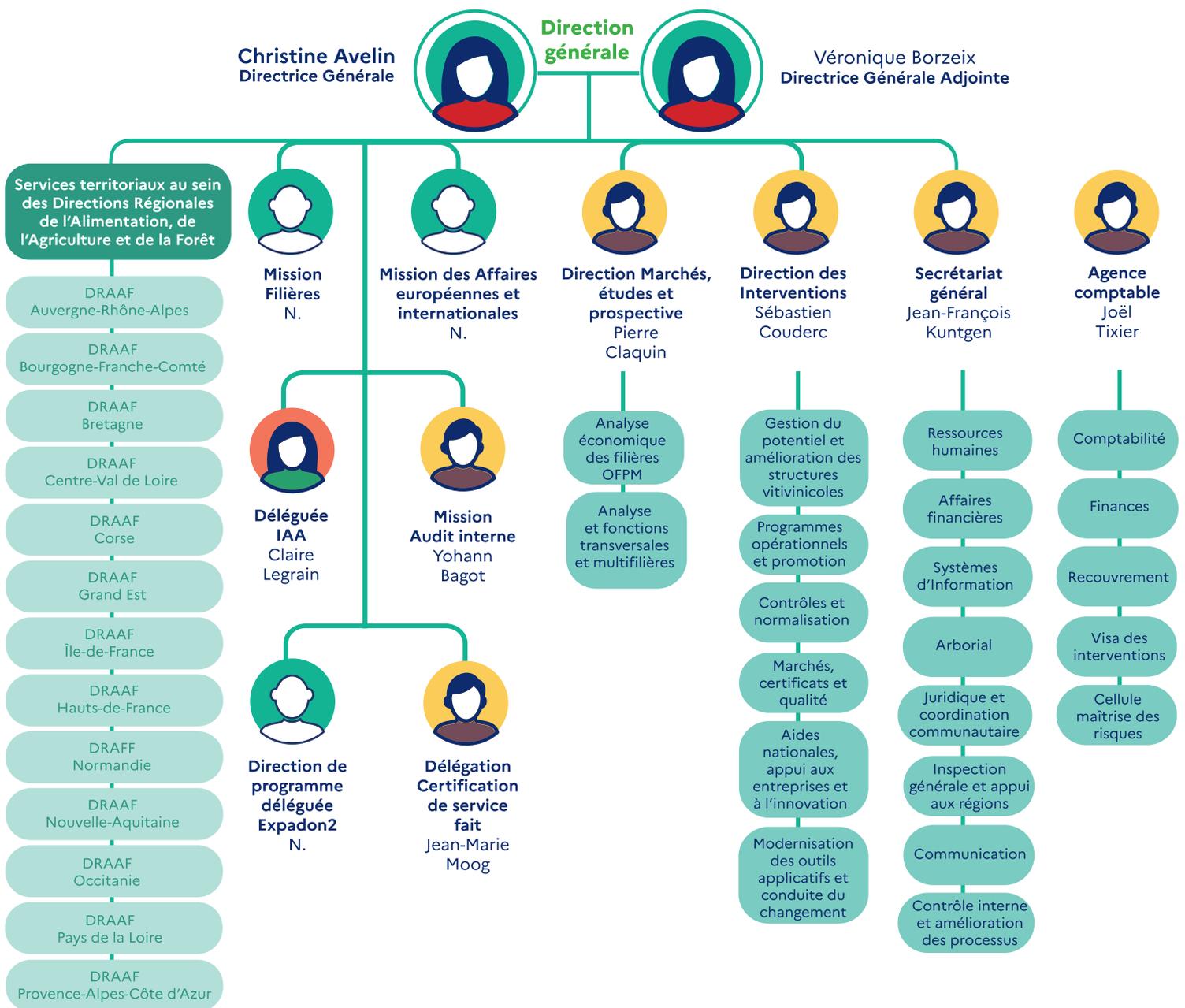
Le contrôle général économique et financier a accompagné la politique des ressources humaines de l'Établissement en facilitant la conclusion des contrats de travail pour les spécialités et profils à compétences spécifiques.





LES
ANNEXES

L'ORGANISATION DE FRANCEAGRIMER





LES PUBLICATIONS ÉCONOMIQUES DE **FRANCEAGRIMER**



FranceAgriMer établit une information économique la plus variée possible pour assurer la connaissance et la transparence des marchés des produits agricoles et de la mer.

Que vous soyez une institution, un professionnel ou un acteur de la formation de ces secteurs, découvrez tous les outils de mise à disposition de cette information !

LA COLLECTION LES ÉTUDES



Les études traitent d'une problématique précise liée aux enjeux et défis qui se posent à court, moyen ou long terme sur les marchés des produits agricoles, aquatiques, et agroalimentaires.

PARMI NOS
PUBLICATIONS 2019



PANORAMA SUR LE VÉGÉTARISME EN EUROPE

Le végétarisme attire aujourd'hui une attention accrue de la part des médias et des acteurs économiques (IAA). Sa progression pourrait avoir un impact sur plusieurs filières agricoles. Dans ce contexte FranceAgriMer a fait réaliser une étude pour comprendre le phénomène et évaluer son étendue à l'échelle européenne.



ÉTUDE D'IMAGE : IGP « THYM DE PROVENCE » & HERBES DE PROVENCE LABEL ROUGE

L'étude vise à comprendre les comportements alimentaires et les attentes du consommateur vis-à-vis des herbes de Provence Label Rouge et de l'IGP Thym de Provence puis, à proposer une stratégie en matière de production, de transformation, d'offre de produits et de méthodes de commercialisation en construisant un outil d'aide à la décision et un cadre de réflexion à destination des différents acteurs de la filière.

LA COLLECTION LES DONNÉES



FranceAgriMer collecte et publie des données économiques variées, sur les filières et leurs marchés.

PARMI NOS
PUBLICATIONS 2019



LA CONSOMMATION DES PRODUITS CARNÉS EN 2018

Cette publication dresse un bilan détaillé de la consommation de produits carnés (viandes fraîches de bovins, ovins, porc, volailles, charcuterie, viandes surgelées) des ménages en 2018. Il est principalement basé sur les données du panel consommateur de Kantar Worldpanel achetées par FranceAgriMer.



LES CHIFFRES DE LA FILIÈRE VITI-VINICOLE 2008/2018

Cette publication collecte et organise les statistiques entre 2008 et 2018 concernant l'ensemble de la filière viti-vinicole française, de la structure de l'appareil de production, de la récolte du vin, à sa commercialisation sur les marchés de consommation, en passant par des données sur le commerce extérieur.

LA COLLECTION LA CONJONCTURE



Les publications de conjoncture visent à fournir une analyse de la situation récente des marchés.

PARMI NOS
PUBLICATIONS 2019



MARCHÉ DU SUCRE

Retrouvez tous les mois les chiffres de référence du secteur sucrier. L'actualité des marchés internationaux du sucre et de l'éthanol, les bilans d'approvisionnement français et européen ainsi que les dernières statistiques du commerce extérieur en sucre et produits sucrés, mélasses et alcools.



LES DIAPORAMAS DE CONJONCTURE

FranceAgriMer présente aux professionnels les événements récents et importants sur les marchés des filières lors des Conseils spécialisés de l'Établissement.

L'INFORMATION ÉCONOMIQUE À FRANCEAGRIMER C'EST AUSSI...



L'OBSERVATOIRE DE LA FORMATION DES PRIX ET DES MARGES DES PRODUITS ALIMENTAIRES

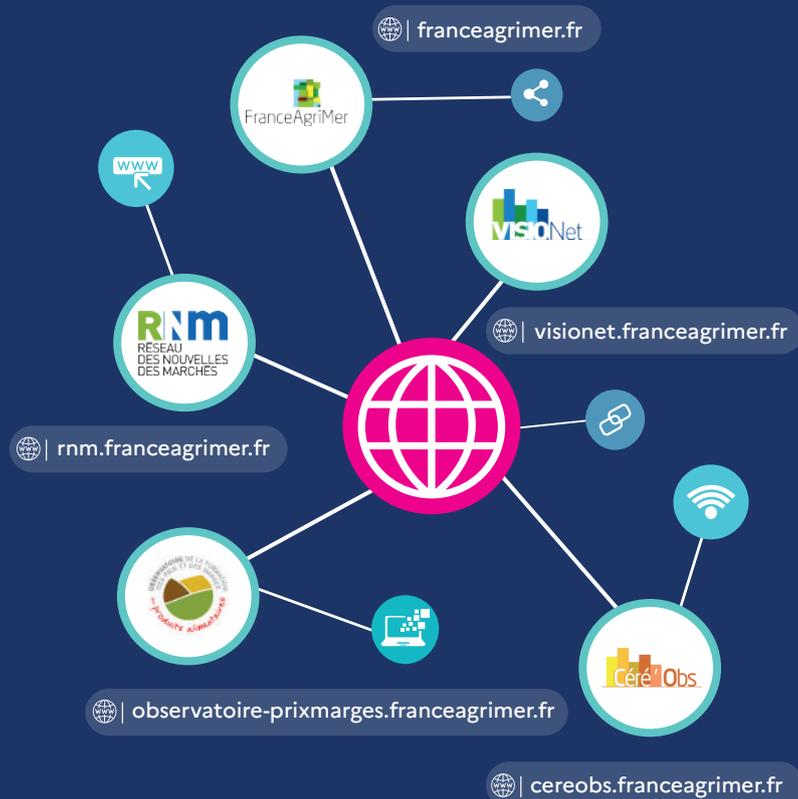
L'OFPM, placé auprès du ministre chargé de l'alimentation et du ministre chargé de la consommation, a pour mission d'éclairer les acteurs économiques et les pouvoirs publics sur la formation des prix et des marges au cours des transactions au sein de la chaîne de commercialisation des produits alimentaires, qu'il s'agisse de produits issus de l'agriculture, de la pêche ou de l'aquaculture.



LES FICHES FILIÈRES

FranceAgriMer présente aux professionnels les événements récents et importants sur les marchés des filières lors des Conseils spécialisés de l'Établissement.

DÉCOUVREZ NOS COLLECTIONS ET NOS DERNIÈRES PUBLICATIONS SUR NOS SITES DE RÉFÉRENCES



POUR PLUS DE PRÉCISIONS SUR LES
PUBLICATIONS 2019, VOUS POUVEZ
CONSULTER LE **CATALOGUE DES
PUBLICATIONS ÉCONOMIQUES
DE FRANCEAGRIMER**



Copyright ©

Couverture : 1 pascal.xicluna/agriculture.gouv.fr ; 3 xavier.remongin/agriculture.gouv.fr ; 4 pascal.xicluna/agriculture.gouv.fr ;
5 pascal.xicluna/agriculture.gouv.fr ; 6 xavier.remongin/agriculture.gouv.fr ; 8 pascal.xicluna/agriculture.gouv.fr ;
11 xavier.remongin/agriculture.gouv.fr ; 12 cheick.saidou/agriculture.gouv.fr ; 13 xavier.remongin/agriculture.gouv.fr
Page 12 : xavier.remongin/agriculture.gouv.fr
Page 20 : xavier.remongin/agriculture.gouv.fr
Page 29 : xavier.remongin/agriculture.gouv.fr
Page 36 : xavier.remongin/agriculture.gouv.fr
Page 54 : pascal.xicluna/agriculture.gouv.fr
4^{ème} de couverture : 1, 2, 3 pascal.xicluna/agriculture.gouv.fr ; 4, 5, 6 xavier.remongin/agriculture.gouv.fr

